

CENTRE DE BIOGÉOGRAPHIE-ÉCOLOGIE
UMR 180 CNRS - Ecole Normale Supérieure de Fontenay Saint Cloud

La Ville Durable
État des lieux en Europe et prospective

Cyria Emelianoff

Recherche réalisée pour

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

Programme Développement Durable.

Juillet 1997

Avant-propos

La réalisation de cette recherche a bénéficié des réflexions du Groupe de travail animé par Jacques Theys, portant sur l'élaboration de scénarios de développement durable pour la France à l'horizon 2015. Le champ de l'étude a été élargi au cadre européen. Les recherches conduites dans les pays de l'OCDE sont partiellement abordées mais l'étude ne se réfère ni à la littérature scientifique ni aux expériences relatives aux villes des pays en voie de développement. La spécificité des contextes géographiques, économiques et culturels s'oppose à ce qu'une même approche puisse s'appliquer à toutes les villes. La thématique des villes durables, en particulier, dépend étroitement de son contexte et peut difficilement être transférée d'un continent à un autre.

Deux lignes de clivage majeur jouent dans la définition de stratégies de développement durable en milieu urbain: celle qui départage les pays en voie de développement et les pays développés ou en transition, et celle qui distingue les nouveaux mondes (continents américains et australiens) des vieux mondes (Europe, Afrique, Asie). La morphologie et le fonctionnement de la ville diffèrent beaucoup selon ces quatre variables. Au-delà, à une échelle d'analyse plus fine, il faudrait distinguer les civilisations plus rurales (Asie, Afrique, Europe orientale) des sociétés plus urbaines (Bassin méditerranéen, Moyen-Orient, Europe occidentale, Japon), regarder les incidences des périodes de colonisation sur les trames urbaines¹ (Amérique latine, Inde, Maghreb, Afrique), comprendre le rôle de la puissance publique (faible aux Etats Unis, forte en Australie par exemple).

La question de la ville durable n'a de sens qu'à l'intérieur d'un contexte global de croissance urbaine, qui pose en premier lieu la question du développement des villes les plus pauvres et à fort taux de croissance, comme les villes africaines, et en second lieu, la question de l'avenir du monde agricole. La dialectique ville-campagne, ou celle des rapports Nord-Sud englobent notre problématique, constituent un horizon sur lequel nous ouvrons une fenêtre. Il fallait circonscrire le champ de l'étude, voir ce qui peut être réalisé ici, ce qui est parfois réalisé.

Nous tenterons dans ce rapport de dégager quelques termes de la spécificité de l'approche européenne de la ville durable, une approche très variée dans le détail mais liée à une culture urbaine européenne. Nous avons également cherché à caractériser la position française sur cette question. L'analyse ne prétend pas à un niveau de généralité sur le thème des villes durables, qui doit être décliné selon nous en fonction d'unités géoculturelles, ni épuiser ou même rendre compte des multiples expériences des villes européennes. Le regard proposé est conscient de ses filtres, comme du poids des différentes lectures, notamment de la bibliographie française sur la ville, mobilisée ici à l'appui de ce modèle émergent.

¹ P. Bairoch, 1985. De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire, Gallimard, 707 p. P 494, 512, 525, 534, 648-652.

Remerciements

J'exprime mes plus vifs remerciements à Jacques Theys, qui a rendu possible la réalisation de ce travail, l'a orienté et encadré tout au long de son déroulement. Je remercie également Thérèse Spector, du Centre de Prospective et de Veille scientifique de la DRAST, qui m'a introduite à la démarche prospective, Nédialka Sougareva, qui m'a guidée dans l'étude de la Campagne européenne des villes durables, Jérôme Bindé pour ses orientations bibliographiques, Jean-Pierre Piéchaud et l'association "Dossiers et Débats pour le Développement Durable", ainsi que Christian Garnier, pour leur aide. Je remercie enfin particulièrement l'ADEME et l'équipe de mon laboratoire de recherche, Jean-Paul Deléage et Stanislas Wicherek, qui ont discuté les hypothèses de ce travail.

PLAN

Introduction	6
PARTIE I. LE DEVELOPPEMENT DES VILLES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'ISSUE DU XX° SIECLE.	8
1. Le développement durable: questions inédites	8
1. 1. Origines	10
<i>De l'écodéveloppement au développement durable</i>	10
<i>Le rapport Brundtland</i>	12
<i>Rio, Le Sommet de la Terre</i>	13
1. 2. Un seul globe	15
<i>Guerre et paix écologiques</i>	15
<i>L'espace global; le temps qui dure</i>	16
<i>L'écologie et le social</i>	19
1. 3. Les politiques globales de développement durable: polysémie et horizons	21
<i>Global au sens de systémique: une autre vision de l'économie</i>	21
<i>Le lourd et le léger</i>	23
<i>L'économie plurielle</i>	25
<i>Global au sens de collectif: un nouveau regard sur la politique</i>	28
<i>Global au sens de planétaire: une autre conception de l'éthique</i>	30
Conclusion: une question éthique et politique	36
2. Le développement des villes: mutations récentes	39
2. 1. La révolution urbaine mondiale	39
<i>Le temps des mégapoles</i>	41
<i>La mort de la ville?</i>	42
<i>Mémoire et amnésie</i>	44
2. 2. Eclatement et compacité	47
<i>Le scénario de l'apartheid urbain: figure de l'archipel I</i>	48
<i>Rôle et enjeux de la puissance publique</i>	52
<i>Le scénario du néo-ruralisme: figure de l'archipel II</i>	56
<i>Rôle et enjeux de la compacité</i>	58
2. 3. Le pouvoir aux mains des villes?	63
<i>L'urbanisme marketing</i>	64
<i>Les disparités communales</i>	65
Conclusion: esquisse d'une ville durable...	68
Epilogue: de la non durabilité du développement urbain, des origines à nos jours	74

PARTIE II. UN MODELE EMERGENT: LA VILLE DURABLE	79
<i>Vers un autre modèle organisationnel</i>	79
<i>Un modèle utopique?</i>	86
<i>Un modèle normatif?</i>	87
1. De la ville écologique à la ville durable	91
1. 1. Les apports de l'écologie urbaine: pratiques immémoriales et récentes.	91
<i>L'écologie des anciens</i>	93
<i>L'écologie des modernes: l'hygiénisme</i>	96
<i>L'écologie urbaine contemporaine: entre science et pratique</i>	98
1. 2. Le tournant des années 90: lorsque le développement durable devient urbain...	104
<i>De Rio à Istanbul: les villes "durables", prémices</i>	105
<i>Le programme "Ville écologique" de l'OCDE, un diagnostic prudent</i>	122
<i>Le Livre Vert de la Commission européenne, un manifeste</i>	131
Conclusion: la ville durable, héritages inattendus et défis croisés...	135
2. Premières expériences: la naissance d'un réseau européen de villes durables	137
2. 1. D'Aalborg à Lisbonne: la Campagne européenne des villes durables	138
<i>La Charte d'Aalborg</i>	138
<i>Les campagnes d'agendas 21 locaux</i>	142
<i>Le Plan d'Action de Lisbonne</i>	145
<i>Le Plan d'Action Global</i>	148
2. 2. Enseignements: la synthèse du groupe d'experts sur l'environnement urbain	150
<i>L'esprit du rapport</i>	150
<i>La méthode</i>	158
<i>Propositions essentielles</i>	160
<i>Conclusions</i>	173
Conclusion: la ville durable à l'épreuve de la réalité...	176
3. Les réserves françaises	179
<i>Les retards et les relais manquants</i>	179
3. 1. Les initiatives	186
<i>Les Protocoles, les Plans, les Chartes et les Agendas...</i>	186
<i>Les Assises régionales et nationales du développement durable</i>	192
<i>La stratégie nationale du développement durable</i>	198
<i>Les contributions des agences d'urbanisme et des milieux associatifs</i>	203
3. 2. La position française face au monde anglo-saxon	207
<i>Les communautés alternatives.</i>	207
<i>La mobilisation communautaire.</i>	209

<i>Les écotechniques</i>	213
<i>Les styles de vie durables</i>	214
<i>La planification</i>	218
<i>L'écoconception</i>	221
<i>Le recyclage urbain</i>	226
<i>La qualité de vie.</i>	228
<i>Une approche française?</i>	232
Conclusion: la ville durable, tendances	235
PARTIE III. SCENARIOS EXPLORATOIRES POUR DES VILLES EUROPEENNES DURABLES	241
1. Un scénario de développement topologique	244
<i>Fabliau. Les trois âges de l'architecte: le tisserand, le tailleur et le couturier.</i>	244
<i>Second fabliau. Les âges de la ville, variante</i>	246
<i>Vers un développement topologique: premières coutures...</i>	248
1. 1. Enjeux et bifurcations	249
1. 2. Tendances: les gestions de proximité	255
1. 3. Propositions	262
2. Le scénario de la ville renaturée	275
<i>L'indispensable nature urbaine</i>	275
2. 1. Enjeux et bifurcations	277
2. 2. Tendances: une culture citadine de la nature	278
2. 3. Propositions	280
3. Un scénario de ville multiculturelle	289
<i>Sur les traces de la démocratie urbaine...</i>	289
3. 1. Enjeux et bifurcations	290
3. 2. Tendances: une collectivité d'individus...	291
3. 2. Propositions	293
Conclusion: des articulations spatiales, temporelles et humaines	301
Conclusion générale: bifurcations prioritaires, blocages, leviers et marges de manoeuvre.	303
Brève bibliographie sur la ville	323
Bibliographie sur la ville et le développement durable	326

Introduction

La notion de ville durable est récente, tant d'un point de vue scientifique qu'opérationnel. Le terme apparaît en 1988 dans le programme "Man And Biosphere", l'Homme et la Biosphère, de l'Unesco et un premier réseau de villes durables se met en place en Europe en 1994. Le rapport se propose d'explorer cette notion en analysant dans une première partie les perspectives de développement durable et urbain qui s'offrent à l'issue du XX^e siècle. La deuxième partie présentera la genèse du réseau des villes durables et les travaux structurants publiés sur ce sujet, avant de développer dans un troisième temps des scénarios de développement urbain durable. Les scénarios ont été élaborés à partir d'un travail de terrain mené dans différentes villes européennes, d'une analyse de leurs blocages, besoins et potentialités, d'une part. Ils ont tenté d'autre part de prolonger la réflexion sur la "ville durable", de formuler des alternatives en s'appuyant sur des bifurcations sociétales, à l'heure actuelle embryonnaires. Pour conclure, le rapport analysera les blocages et les marges de manoeuvre susceptibles d'interdire ou d'autoriser le passage de la situation actuelle à un développement urbain orienté vers la durabilité.

Le premier souci de l'étude a été de ne pas dissocier la recherche de ce que peut être un développement durable en milieu urbain et le regard qui est actuellement porté sur la ville: le diagnostic, l'état des lieux formulés par un certain nombre d'observateurs de la ville, qu'ils soient urbanistes, architectes, philosophes, historiens-géographes, sociologues ou économistes. Ce regard constitue une première assise pour la réflexion sur la ville durable. Cerner la situation de départ avant de profiler d'éventuelles réponses nous a paru indispensable et relever de la démarche même du développement durable.

L'émergence des villes durables a lieu sur fond de mutation urbaine. Notre habitat, urbain et écologique, se transforme à grande allure. Le sens de ces transformations n'est pas clairement perçu, ni ne prête à enthousiasme. Le pragmatisme étouffe les projets de société, l'action politique semble démunie face aux contraintes du marché. Parallèlement, des alternatives se dessinent, dont celle d'un "développement durable". D'abord forgé au niveau international, à l'aune de questions d'environnement global, ce modèle de développement rencontre aujourd'hui la problématique urbaine. Nous nous efforcerons de montrer que, loin de constituer un modèle marginal de développement urbain, rêvé par quelques naturalistes ou utopistes d'un autre âge, la ville durable peut être perçue comme une réponse ajustée aux évolutions que l'on juge critiques, une tentative mûrie de projection dans l'avenir.

PARTIE I.

LE DEVELOPPEMENT DES VILLES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'ISSUE DU XX° SIECLE.

Cette première partie tentera de faire confluencer la question urbaine et la question du développement durable, qui chacune peuvent apporter une pierre à la construction d'un habitat humain. Au préalable, il sera nécessaire de situer le champ de questionnement du développement durable, puis d'exposer les mutations qui affectent les villes européennes. Nous montrerons que la réflexion sur la ville durable peut se constituer en miroir de ces mutations, avancer ses propositions comme autant de solutions aux difficultés et parfois aux impasses que rencontrent les villes.

1. Le développement durable: questions inédites

Le développement durable pose des questions de société inédites qu'il est important d'identifier, afin de mesurer la portée de cette notion. A l'encontre de ceux qui tentent de réduire le développement durable à des idées anciennes, ou bien qui voient dans ce concept un effet de mode, un habillage qui, lorsqu'on le sonde, dévoile sa nudité, comme les habits neufs de l'empereur, nous allons exposer quelques questions précises qui forment à nos yeux cette problématique inédite:

- (1) La question de la prise en compte du long terme, nécessairement éthique,
- (2) La question d'un nouveau projet de société, relayant les idéologies perdues et reposant sur un réalisme différent du réalisme économique,
- (3) La question de la justice dans l'accès aux ressources environnementales -alimentation, eau, air, nature- et à un environnement de qualité -cadres de vie, de travail, de loisirs-.

Du court terme au long terme, du réalisme économique au réalisme écologique, des niveaux de vie à la qualité du cadre de vie, s'opère un changement d'échelles et une dilatation de l'horizon du développement. Le développement durable entraîne un désenclavement dans l'appréhension de l'espace, devenu global, du temps, vecteur de la responsabilité à long terme de nos actes, de la société, affectée par l'état de l'environnement. La nature concourt en effet au bien-être humain, à côté des critères économiques, sociaux, culturels. La dissociation que l'on observe actuellement entre qualité de vie et niveau de vie en témoigne.

Le développement durable pose essentiellement des questions de société, relatives à la justice sociale, écologique² et intergénérationnelle. En raison de son caractère transversal, on lui reproche parfois ce qu'on reprochait par exemple à l'écologie urbaine³: à savoir d'être une notion fourre-tout, une auberge espagnole. On redoute la récupération du concept, son usage à mauvais escient, susceptible de légitimer des politiques qui en sont fort éloignées⁴. On craint surtout la capture du terme et de ses implications par le libéralisme⁵, conduisant par exemple à substituer des produits toxiques à d'autres, comme ce fut le cas pour les CFC.

Le concept est suffisamment souple pour n'être pas générateur de conflits insolubles, suffisamment large pour se prêter à toutes les appropriations, il est aussi suffisamment lâche pour confondre ceux qui ne veulent pas en connaître les tenants et aboutissants. Travailler à un développement durable signifie pour certains verdir l'économie, pour d'autres faire perdurer une situation en l'état, pour d'autres encore, *"la condition préalable à une croissance durable est la croissance"*. Cette phrase du gouvernement chinois⁶ exprime assez bien le sentiment de nombreux pays, groupes, individus, chercheurs, au Nord et au Sud.

Ce raisonnement manifeste pourtant une incompréhension profonde de ce que le développement durable tente de signifier, à savoir la nécessité d'assurer simultanément le développement humain et la préservation de la planète, de notre "cadre" de vie et de celui des générations futures. Pour que ce couplage soit réalisé, le développement doit être compris comme un processus de maturation, et non plus comme une croissance juvénile qui bénéficie somme toute à une part minoritaire de l'humanité.

² La justice écologique s'attache à la survie des espèces et des écosystèmes menacés par l'homme, ainsi qu'à l'accès pour chacun de nous à un environnement "sain".

³ C. Garnier, 1994. *Ecologie urbaine ou environnement urbain?* *Metropolis* n° 100, pp 52-60.

⁴ J. G. Vaillancourt, 1995. *Penser et concrétiser le développement durable*, *Ecodécision*, n° 15, hiver, pp 24-29.

⁵ G. Haughton, C. Hunter, 1994. *Sustainable Cities*, Jessica Kingsley Publishers, London and Bristol, Pennsylvania, 357 p. P 21.

⁶ *Plan d'action pour l'environnement*, 1994.

La question du développement durable est celle de la reproductibilité des sociétés humaines, qui repose sur deux piliers: la reproduction des systèmes humains et celle des systèmes naturels. On oublie souvent ce second terme, la face cachée du développement humain. L'alliance entre l'homme et la nature n'est pas une image, mais une nécessité. Jusqu'à aujourd'hui du moins, notre fertilité n'allait pas sans la sienne: fertilité des terres agricoles, fertilité halieutique, fertilité de la flore et de la faune constituant un capital de biodiversité qui est un véritable terreau pour nos inventions, fertilité des milieux générant et renouvelant cette diversité.

Le développement durable pose la question de la validité du modèle de développement actuel avec deux référents, les hommes présents et les générations futures. C'est un développement sans égards pour l'avenir puisqu'il le surdétermine, engage une destruction croissante des milieux naturels. Point n'est besoin pourtant d'une éthique abstraite pour défendre les conditions de vie des générations futures: comme le rappelle John Rawls, le souci de notre progéniture est naturel⁷... L'étendre au-delà de quelques générations ne devrait pas présenter une difficulté insurmontable.

1. 1. Origines

De l'écodéveloppement au développement durable

Les trois dernières décennies ont vu la construction progressive de la problématique environnementale, qui a accompagné l'émergence de problèmes environnementaux d'envergure: essais nucléaires, pesticides, pluies acides, marées noires, déforestation, désertification, disparition d'espèces vivantes, trou dans la couche d'ozone, accidents nucléaires, effet de serre... L'environnementalisme naît aux Etats-Unis et se renforce avec le mouvement de la contre-culture, qui se propage en Europe à la fin des années soixante. En 1968, le Club de Rome, composé d'une poignée d'universitaires du "Massachusetts Institute of Technology" et d'entrepreneurs philanthropes, lance une réflexion prospective sur le devenir de la planète. Son rapport, "Les limites à la croissance", publié en 1972, dénonce le danger d'une croissance démographique et économique exponentielle:

⁷ 1987. Théorie de la justice, Paris. Cité par Jérôme Bindé, 1997, *L'éthique du futur*, communication au séminaire international "L'éthique du futur", Unesco, 2-4 juillet 97, Rio. A paraître dans Futuribles.

"Il devient évident que la croissance matérielle et physique, avec ses implications, ne peut durer indéfiniment sur une planète finie"⁸.

Une crise écologique globale se profile ainsi qu'une forte détérioration des conditions de vie dans les pays du Sud si l'on ne parvient pas à maîtriser la démographie. Jay Forrester établit un modèle global à l'horizon 2100, qui montre une forte corrélation entre l'accroissement démographique, l'augmentation des pollutions, l'épuisement des ressources naturelles et alimentaires. Il est bien dit que ce modèle est une première esquisse, très imparfaite, mais dont le message est clair: il est nécessaire de limiter l'accroissement de la population mondiale.

Ces thèses sont mal acceptées par la communauté scientifique internationale et provoquent quelques remous dans les milieux économiques. Aussi, Maurice Strong, l'organisateur des conférences onusiennes de Stockholm et de Rio consacrées à l'environnement, convoque-t-il une équipe de chercheurs, principalement des économistes du Nord et du Sud, pour aborder sous un jour moins tranché les relations entre environnement et développement humain. Un séminaire de préparation de la conférence de Stockholm se tient à Founex, en Suisse, en juin 1971, auquel participent en France Ignacy Sachs et Christian Garnier. La notion d'écodéveloppement voit le jour, cherchant une voie de conciliation entre l'économie et l'environnement, une position médiane entre l'approche du Club de Rome et celle des économistes néoclassiques⁹.

L'écodéveloppement aura une courte vie officielle puisqu'il est censuré par Kissinger en 1974, lors d'une conférence des Nations Unies sur l'Environnement tenue à Coyoacán, au Mexique¹⁰. L'écodéveloppement, associant les problèmes de développement du Sud à la question environnementale et aux modes de vie du Nord, paraît encore trop radical aux yeux des autorités américaines. La notion continuera cependant sa trajectoire intellectuelle tout en étant écartée du vocabulaire institutionnel international. On lui substituera celle de développement durable, plus floue, plus ouverte, qui exprime un compromis entre les besoins du développement et les exigences écologiques.

⁸ Halte à la croissance? 1972. Le Club de Rome, Rapport Meadows. Fayard, 314 p. P 8.

⁹ J. G. Vaillancourt, 1995. *Penser et concrétiser le développement durable*, op. cité.

¹⁰ *Environnement, Développement, Marché: pour une économie anthropologique*, 1994. Entretien avec Ignacy Sachs, Natures, Sciences, Sociétés (3), vol 2, 258-265.

Le rapport Brundtland

Le terme de développement durable apparaît dans un texte de l'Union Internationale de Conservation de la Nature en 1980¹¹. C'est surtout le rapport Brundtland, qui, au terme d'une étude de trois ans, va faire connaître le concept de développement durable et permettre de le consolider. Ce rapport sera publié en 1987 et traduit en français grâce à une initiative québécoise. Il affirme en substance la nécessité d'un développement économique, notamment dans les pays du Sud, qui soit compatible avec la préservation écologique de la planète et de ses ressources.

Les idées de l'écodéveloppement sont reprises, mais le rapport se veut surtout un diagnostic de la situation planétaire, un bilan de la pauvreté et des crises écologiques globales, un cri d'alarme plus stratégique que celui du Club de Rome quinze ans plus tôt. Il s'agit de convaincre, d'entraîner l'adhésion de tous, d'accepter un compromis entre la croissance économique qui, dans les années quatre-vingt, paraît inéluctable aux hommes politiques et un développement socialement et écologiquement équitable.

Le rapport Brundtland insiste sur deux points: nos choix de développement doivent prendre en compte les générations futures et les populations pauvres, les plus pénalisées par les dégradations écologiques. Ces deux exigences sont à l'origine de la définition du développement durable que propose le rapport, largement diffusée par la suite: c'est un développement qui répond aux besoins du présent (exigence sociale) sans compromettre la possibilité de satisfaire les besoins des générations futures (exigence écologique).

Cette formule réconciliatrice, couplant les enjeux sociaux et écologiques et recherchant le consensus, ne saurait faire oublier les filiations historiques entre les approches naturalistes, la contre-culture et l'environnementalisme, le tiers-mondisme, le cri d'alerte du Club de Rome, l'écodéveloppement et le développement durable, qui hérite finalement de chacun de ces mouvements mais de façon différente selon les itinéraires de ceux qui le défendent.

¹¹ UICN, PNUE, WWF, 1980. Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable. Gland, Suisse.

Rio, Le Sommet de la Terre

La trajectoire du concept de développement durable culmine à Rio, lors du Sommet de la Terre, en 1992, vingt ans après la première conférence des Nations Unies sur l'Environnement, qui s'était tenue à Stockholm. Le Sommet de la Terre, qui réunit cent dix chefs d'Etat et de gouvernement et cent soixante dix-huit pays, lie beaucoup plus étroitement qu'à Stockholm les questions de l'environnement et du développement. Malgré des divergences sur les devoirs respectifs des pays du Nord, responsables de la situation actuelle, et des pays du Sud, la plupart des gouvernements ratifient un Agenda 21, c'est-à-dire un agenda pour le XXI^e siècle qui décline de nombreuses propositions et recommandations en faveur d'un développement durable. Deux conventions mondiales seront en outre signées à Rio, portant sur les changements climatiques et sur la biodiversité, ainsi que deux déclarations sur les forêts et la désertification.

Ratifier l'Agenda 21 a deux significations: les Etats s'engagent d'une part à mettre en oeuvre des programmes nationaux de développement durable, qui seront présentés devant la Commission mondiale du Développement Durable chargée du suivi de la conférence de Rio, et d'autre part à diffuser auprès des acteurs locaux la démarche du développement durable. L'Agenda 21 voit en effet l'une de ses quatre sections consacrée à l'implication de tous les partenaires dans cet agenda: les femmes, les jeunes, les populations autochtones, les ONG, les collectivités locales, les syndicats, les entreprises, la communauté scientifique et les agriculteurs, marquant de ce fait l'insuffisance de s'en remettre aux seuls niveaux nationaux ou internationaux. C'est à ce titre que les villes sont invitées à élaborer leurs propres agendas, des agendas 21 locaux.

Quelques définitions du développement durable

Notre avenir à tous, 1987, CMED (Rapport Brundtland):

"Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins".

Sauver la planète, 1991, UICN/PNUE/WWF:¹²

"Le développement durable signifie améliorer la qualité de la vie tout en respectant la capacité de charge des écosystèmes sur lesquels elle repose".

David Pearce, économiste "vert" du Royaume-Uni:

"Le développement durable est un ensemble d'aspirations économiques et sociales qui peuvent être réalisées et maintenues en respectant les conditions de justice inter et intragénérationnelles vis-à-vis des biens environnementaux"

Académie des Sciences de Russie, Conseil sur les changements dans les écosystèmes anthropiques¹³:

"Le développement durable est un développement qui assure les conditions d'une amélioration de la qualité de vie pour chaque individu (ou au moins de la préservation des niveaux existants) et la sécurité de l'homme dans l'environnement (dans la société et dans l'environnement naturel)".

Ministère français de l'Environnement¹⁴:

"Qu'est-ce que le développement durable? Permettre à tous les peuples de la planète d'accéder à un niveau satisfaisant de développement social et économique, d'épanouissement humain et culturel, sur une terre dont les ressources seraient utilisées plus raisonnablement, les espèces et les milieux préservés. (...)

Le développement durable, c'est tout à la fois modifier les modes de production, faire évoluer les pratiques de consommation... mais aussi pour chacun adapter ses actes au quotidien".

Conseil du Comté d'Hertfordshire, Département de la planification et de l'environnement:

"La durabilité ne concerne pas seulement les sujets d'environnement. Il s'agit de la gestion des relations entre le domaine économique, social, culturel et écologique".

¹² UICN/PNUE/WWF, 1991. Sauver la planète. Stratégie pour l'avenir de la vie. Gland, Suisse, 248p.

¹³ R. G. Aziyev, R. L. Gurevich, I. I. Kuz'min, 1994. *The risk and advantage of urban life: the conception of sustainable development or how to solve this problem without tears*, in: Towards a sustainable future: promoting sustainable development, The International Academic Conference on the Environment, Manchester, 29th June- 1st July. Conference abstracts.

¹⁴ Stratégie nationale du développement durable, 1996. Projet. Fondements et orientations. Contribution aux Assises nationales du développement durable, 16-17 décembre, Paris, maison de l'Unesco. 39 p.

1. 2. Un seul globe

Après avoir lié la croissance démographique et la crise écologique, puis la pauvreté au Sud, le gaspillage au Nord et la détérioration de l'environnement, le développement durable déploie une vision globale des questions d'environnement et de société. Il introduit un désenclavement dans les politiques écologiques: dans l'espace, devenu planétaire, dans le temps, celui des générations futures, et dans le champ sociétal, dont toutes les composantes peuvent avoir partie liée au développement durable. Il s'interroge sur la société que nous construisons pour les générations futures, sur les potentiels écologiques que nous épuisons irréversiblement, sur le climat que nous sommes en train de modifier, sur les impacts globaux que la consommation urbaine induit, ou bien sur l'avenir du travail et des disparités sociales. Le regard se porte en amont de la manifestation des problèmes, sonde la dimension sociétale de la crise écologique.

Promouvoir un développement durable en milieu urbain, par exemple, c'est encourager l'évolution des secteurs d'activité, la répartition du travail, la planification, la fiscalité écologique, la démocratie locale. Les questions de société sont au coeur des questions d'environnement et la dimension globale des activités quotidiennes se précise. Dans un monde unifié par l'économie, les comportements "individuels", "locaux", ont des résonances planétaires. Ce changement d'échelle dans l'impact des activités humaines avait déjà été souligné dans la déclaration de Stockholm¹⁵. Des auteurs tels que Vernadsky, qui définit le concept de biosphère en 1926 et conçoit l'homme comme une force géologique, des événements tels qu'Hiroshima, qui concrétise les risques nouveaux, ont définitivement posé un changement d'échelle dans notre rapport au milieu naturel.

Guerre et paix écologiques

Après les guerres des nations, la guerre des blocs, ou guerre froide, les guerres d'ethnies, lorsque le ciment idéologique s'est dissout, se profilent aujourd'hui des guerres écologiques, alimentées par la pénurie ou le contrôle de l'accès à la ressource, comme le souligne Lester Brown. La guerre pétrolière du Golfe en est un exemple, la guerre au Rwanda n'est pas sans évoquer un problème de surcapacité de charge, tandis que des guerres de l'eau sourdent un peu partout. La guerre et la paix écologiques, comme autrefois la guerre et la paix territoriales, sont des enjeux qui sous-

tendent la préservation de la planète, afin que les générations futures n'aient pas à s'entre-déchirer pour partager ses ressources spoliées.

Le développement durable peut s'appréhender comme un projet commun de développement planétaire, moins alternatif que les communautés écologistes des années soixante-dix, mais plus réaliste et plus pressant. La préservation d'une planète fragile, des conditions d'avenir de nos civilisations, est un nouveau ciment potentiel, un projet global susceptible de prendre le relais des idéologies perdues. C'est à partir de cet horizon que la problématique du développement durable peut être abordée, fort éloignée, on le voit, de ceux qui disent faire du développement durable sans le savoir...

L'espace global, le temps qui dure

La société humaine est devenue globale: économies, villes, communications, environnements sont de plus en plus interdépendants, ce que les politiques ont beaucoup de difficultés à gérer. Cette unité résulte d'un monde plein¹⁶, sans Amérique à conquérir, de la globalisation de l'économie et des techniques, de la découverte de la Terre vue de la lune... Cette découverte a suscité une mobilisation sans précédent pour la planète, dans les années soixante et soixante-dix, mouvement qui s'est institutionnalisé et a conduit à l'organisation du Sommet de la Terre, juste cinq cents ans après la découverte des nouveaux mondes. 1492-1992: la conquête de la Terre cédera-t-elle le pas à sa découverte, à sa compréhension, à sa préservation? Rien n'est moins assuré mais la question est posée.

Le développement durable appelle un regard sur l'évolution à long terme des sociétés. Revenir d'une part aux sources des problèmes, en amont, considérer d'autre part les conséquences aval de nos choix de développement, c'est éclairer les politiques à l'aune du long terme, c'est adopter la prospective comme règle de conduite. Nombre d'évolutions ne peuvent être anticipées, comme le souligne Pierre Veltz¹⁷, aussi est-il nécessaire de maintenir des options ouvertes, d'éviter les dommages irréversibles qui peuvent altérer les conditions de vie des générations futures. La question de l'effet de serre, par exemple, risque de poser surtout un grave problème à ceux qui en

¹⁵ "L'homme a acquis le pouvoir de transformer son environnement d'innombrables manières et à une échelle sans précédent". Déclaration de Stockholm, Conférence des Nations Unies sur l'Environnement, 1972.

¹⁶ Au sens de Braudel, qui qualifiait ainsi l'Europe du XIII^e siècle.

¹⁷ 1995. *Le développement durable et les temporalités urbaines*, in: *Le développement durable urbain en débat: réflexions à partir de l'exemple canadien*, Techniques, territoires et Sociétés n° 30. Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, Centre de prospective et de veille scientifique, pp 69-71.

auront hérité, au XXI^es et aux siècles suivants, si l'on ne parvient pas à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre.

La prise en charge de ces questions planétaires exige une forme de patrimonialisation, d'appropriation du globe, placé sous tutelle politique, éthique. Comment en effet protéger ce dont on ne se sent pas responsable? La gestion patrimoniale de nos ancêtres est à reprendre et à améliorer, avec ce désenclavement en tête: le patrimoine n'est plus communautaire mais planétaire, car la communauté a changé d'échelle¹⁸. Au-delà des terres, la Terre se profile comme un patrimoine commun.

Cette émergence du long terme comme champ d'intervention politique¹⁹ n'est pas la seule transformation dans notre rapport au temps. L'allongement important de la durée de vie²⁰ et la réduction du temps de travail posent un défi essentiel en termes de développement durable. Ce temps libre sera-t-il voué à la consommation, matérielle ou immatérielle? Saisira-t-on la chance d'un accès élargi au savoir et à la participation politique? Répartira-t-on le travail de manière à ce que chacun ait accès à la reconnaissance et aux ressources qu'il dispense, ou bien verra-t-on encore l'écart se creuser entre ceux qui disposent de beaucoup de temps et d'aucune ressources, ceux qui disposent de beaucoup de ressources et de très peu de temps, et ceux qui n'ont ni temps ni argent, dans les pays "bénéficiaires" de la délocalisation?

La question est celle de la maîtrise du temps, à l'échelle individuelle ou sociétale. La modernité a maîtrisé l'espace et les territoires sans parvenir à maîtriser leur évolution. Le temps nous échappe. Le long terme, la mort, susceptibles de recaler les objectifs de la vie, sont bannis du quotidien. La course contre le temps, celle des individus, des économies et des politiques, diffère les préoccupations qui ne sont pas immédiates. Jérôme Bindé parle d'un temps de l'urgence, d'une myopie temporelle qui fait disparaître l'avenir, notre capacité à le représenter et à s'y projeter, faute de projet collectif: *"ce n'est pas l'urgence des problèmes qui empêche l'élaboration des projets à long terme, mais l'absence de projet qui nous soumet à la tyrannie de l'urgence"*²¹.

A l'intérieur même de ce présent, les innovations scientifiques et technologiques sont si rapides qu'elles ne laissent pas toujours le temps aux hommes de se reconvertir, à la nature de s'adapter: elles rayent alors leur avenir. Pour les autres, l'épanouissement des vies est pris de vitesse. Il

¹⁸ Voir à ce propos B. Hervieu, 1993. Champs du futur, ed. François Bourin.

¹⁹ Non pas pour le surdéterminer mais pour s'abstenir au contraire de réduire l'éventail de choix des générations à venir.

²⁰ D'environ 25 ans par rapport au début du siècle.

²¹ 1997, *L'éthique du futur*, op. cité.

s'agit plutôt de rester dans la course, ou d'en être exclu si l'on n'y parvient pas. L'activisme, l'hypermobilité, dus à la dilatation des espaces de vie, de travail, de rencontres, dérobent la conscience du temps. La déconnexion avec le temps de la nature, le temps saisonnal, celui des cycles diurnes et nocturnes, fait aussi disparaître le long terme. La fin de l'époque agricole, le retrait des activités à l'abri du temps qu'il fait, selon Michel Serres, la flexibilité horaire des temps de travail, selon Francis Godard²², nourrit cette déconnexion. *"Pour sauvegarder la Terre, ou respecter le temps, au sens de la pluie et du vent, il faudrait penser vers le long terme, et, pour n'y vivre pas, nous avons désappris à penser selon ses rythmes et sa portée"* souligne Michel Serres²³.

Le temps présent prédomine dans nos sociétés, un temps écourté, abrégé, instantané. Il découle tout droit d'une appréhension économique de l'espace-temps, fondée sur les notions de compétition, de course, de guerre économique, sur les échanges financiers "en temps réel" et sur la fameuse équation "le temps, c'est de l'argent". Pourtant, gagner du temps c'est simultanément le perdre, en perdre la perception, la plénitude, l'orientation, la maîtrise, le sens, l'accomplissement, la magnificence... Dans le temps de l'impatience économique, celui où l'on compte, où tout se compte, où s'abrègent les relations humaines, où la durée fond, perd sa densité et se retire devant une succession d'échéances, le présent n'a pas plus d'épaisseur que l'avenir ou le passé. Le temps qui dure et le temps compté fonctionnent à l'inverse, remplissant et vidant alternativement notre existence.

Le développement durable réhabilite le temps qui dure. Le temps a une valeur immatérielle et non pas matérielle, une valeur si grande, et pourtant si peu à l'honneur dans nos sociétés, qu'il serait sans doute insupportable d'être immortel, de vivre hors du temps, comme l'imagine Borges²⁴. Le temps qui nous est imparti, la vie qui nous est impartie, faute d'en prendre la mesure globale, nous ne pouvons l'orienter, exprimer dans cet intervalle ce qui mérite d'être exprimé, aux yeux de chacun. Le regard est souvent tout autre, rivé aux moyens de vivre ou de survivre et à l'élargissement de ces moyens, comme s'ils pouvaient prémunir contre la question du sens, du temps, de l'accomplissement individuel et collectif.

²² Intervention de Francis Godard au colloque du Ministère de l'Environnement *"Pour une ville durable"*, 21 janvier 1997.

²³ Michel Serres, 1990. *Le Contrat naturel*. Ed. François Bourin, 191p.

²⁴ J. L. Borges. *L'aleph*, 1949.

La restructuration dans le temps de nos activités est pourtant engagée, dans l'espace d'une vie, imminente, dans l'espace d'une journée ou d'un mois, et souhaitable, dans l'espace des siècles qui hériteront des choix présents. Il est nécessaire de l'appuyer, de diversifier les temps de vie, de favoriser ainsi les mises à distance, de réintroduire la multiplicité des temps dans le développement humain. Quelle victoire représente l'accroissement de l'espérance de vie, si la désespérance se développe simultanément au coeur des collectifs, barrant l'horizon²⁵? Le développement durable requiert comme son nom l'indique une conscience du temps, une relativisation de l'instant par rapport à un projet de vie ou de société.

En politique, réhabiliter la durée, c'est s'accorder du temps, refuser autant que possible l'urgence, prendre le temps de la concertation, de la discussion, de la formation, de la maturation... Le temps de dessiner des perspectives, des futurs, des projets qui encadrent l'action, qui la brident un temps, avant de l'élancer, chargée d'un sens collectif... Le temps de s'écarter des évolutions qui paraissent tracées à l'avance, afin de réintroduire la pluralité... Le temps de lever les yeux, de ne plus avoir "le nez dans le guidon", comme se plaisent à le répéter les élus et techniciens des collectivités locales... Réintroduire le long terme dans la décision, c'est prendre le temps de la décision et s'attacher à prendre la mesure de ses implications.

L'écologie et le social

Le développement durable soulève un autre ensemble de questions inédites en s'intéressant à la dimension sociale des politiques d'environnement, du cadre de vie. Les pollutions sont sans frontières mais les différentiels de cadre de vie sont considérables. Les zones les plus polluées, les plus bruyantes, soumises aux risques naturels ou industriels, sont imparties aux populations les moins fortunées. La qualité de l'environnement bâti, des équipements et services, la qualité de la végétation, du paysage diffèrent du tout au tout dans les quartiers aisés et les quartiers d'habitat social. Ces derniers sont en outre exclus du cadre de la ville, enclavés et retranchés derrière des rocades et des autoroutes. Les citoyens aisés peuvent fréquenter périodiquement le monde rural, à grands frais de transports. Les enfants des quartiers difficiles ne connaissent souvent qu'un horizon de béton, très peu pacifié, amputé de ses dimensions "naturelles", où la rage de vivre donne un goût amer à la vie. Comme le remarque Michel Mousel, *"les subventions à la mobilité*

²⁵ Dont un indicateur est le taux de suicide des jeunes.

*sont d'autant plus importantes qu'on est plutôt bien placé à l'intérieur de la hiérarchie sociale. (...) Cela devient même une des causes d'inégalité par rapport au cadre de vie, à la façon dont on vit et à l'air qu'on respire*²⁶.

La démarche écologique demandait que l'environnement soit pris en compte dans toutes les politiques. Le développement durable exige de bien considérer les dimensions sociales de toutes les politiques d'environnement. A qui sont-elles destinées par exemple lorsqu'elles concernent le cadre de vie urbain? Cette préoccupation fait naître des rapprochements entre la politique de la ville et la politique environnementale, entre la qualité de l'environnement social et celle de l'environnement physique. La violence physique ou psychique, sociale ou visuelle, les agressions sonores ou verbales, le climat, les ambiances tendues ou détendues relèvent de composantes écologiques et sociales. Dans une société plus immatérielle, où les principales nuisances industrielles ont été écartées, où l'angoisse du chômage et de l'exclusion plane sur des quartiers entiers, le cadre de vie devient un marqueur de plus en plus sensible, la disparité des cadres de vie est en soi facteur de discrimination.

Le développement durable peut se définir comme un développement "partagé", qui bénéficie à chaque membre de la société et qui autorise le développement en propre des écosystèmes. Les politiques de développement durable ne peuvent pas être le fait de communautés circonscrites, marginales, puisque les questions en jeu sont globales. En se situant de plein pied dans la société, ces politiques sont promises à des négociations, des compromis, et soumises à des adaptations, des récupérations. Cependant, leur appropriation par les différents acteurs est indispensable, même au prix de distorsions. La veille, la recherche et l'évaluation, susceptibles de préciser sans cesse les objectifs, de réorienter l'action, peuvent jouer ensuite un rôle correctif. L'appropriation collective et la veille collective sont deux conditions d'existence du développement durable. D'où l'usage courant du mot "global" pour désigner une politique qui implique tous les acteurs.

²⁶ 1994, *Les conditions d'une reconquête*, in: La ville et l'environnement. 21 expériences à travers le monde. Institut national du génie urbain, 173 p, pp 19-22.

1. 3. Les politiques globales de développement durable: polysémie et horizons

Le terme "global" a plusieurs facettes de sens. Il peut se rapporter au globe, aux questions d'amplitude planétaire, ou bien à l'ensemble de la collectivité, des acteurs, ou encore à tous les aspects sectoriels d'une démarche, qui se dit alors systémique. Le développement durable s'occupe de politiques d'environnement global dans les trois sens du terme. Ces trois types de politiques sont difficiles à mettre en oeuvre. Elles ouvrent de nouveaux horizons économiques, politiques, culturels et éthiques.

Global au sens de systémique: une autre vision de l'économie

L'habitat humain n'existe que sur fond d'habitat écologique, rappelle Augustin Berque²⁷. Gérer cet habitat dans son contexte suppose un rapprochement entre l'économie et l'écologie, proches par leurs racines, mais étrangères l'une à l'autre par leurs préoccupations. Un regard écosystémique, non sectoriel, qui s'attache aux interrelations, peut effectuer ce rapprochement en soulignant la nécessité pour les activités humaines de s'inscrire dans des cycles, de fermer les boucles comme le disait Barry Commoner²⁸. Appliquée à l'économie, l'approche écosystémique signifie:

- (1) Economiser
- (2) Maintenir (réutiliser, réparer, entretenir)
- (3) Recycler
- (4) Dématérialiser.

Les deux premiers principes, principes d'économie et d'entretien, de sobriété en quelque sorte, contredisent le ressort de la société de consommation, la croissance et le renouvellement des biens, et ne sont pas appliqués actuellement, excepté à la marge. La gestion de la demande, pour certaines ressources comme l'énergie ou l'eau, est adoptée par exemple lorsqu'elle profite à la fois aux firmes de distribution, en leur épargnant le coût de nouvelles infrastructures, et aux habitants,

²⁷ 1993. Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon, Gallimard, 247 p. P 242.

²⁸ The Closing Circle, 1971. Traduit en français par: L'encerclement. Problèmes de survie en milieu terrestre. Le Seuil, 1972, 304 p.

dont les factures s'allègent. En revanche, la maintenance, l'allongement de la durée de vie des produits n'est pas un choix industriel, pas même en matière de bâtiments et d'infrastructures.

Le recyclage est un principe mieux accepté car il est créateur d'emplois, de nouvelles productions, sans porter trop atteinte à d'autres activités. Ian Douglas a calculé qu'au Royaume-Uni, chaque habitant rejetait quotidiennement 20 kg de déchets, en comptabilisant toutes les sources de déchets (domestiques, industriels, agricoles, miniers)²⁹. Pour les déchets domestiques, ce chiffre s'échelonne entre 1 et 3 kg par jour, selon les pays de l'OCDE. Actuellement, 65% des déchets domestiques européens sont mis en décharge, 24% incinérés et 11% recyclés. Le secteur du recyclage offre donc des perspectives importantes de développement économique.

Le quatrième principe, la dématérialisation, commence à être envisagé, au sens figuré et au sens propre. Au sens figuré, le report des consommations sur des biens dits immatériels, les services, s'observe au-delà d'un certain niveau de vie. Au sens propre, il est possible de dématérialiser l'économie en allégeant les biens matériels. Cette dernière approche trouve son origine dans le Club de Carnoules, créé à l'initiative d'une équipe du PNUE en 1994, réunissant une quinzaine de membres de différents pays.

Le groupe défend la thèse du "Facteur 10", selon laquelle la production industrielle peut utiliser dix fois moins de matière et d'énergie pour la fabrication des biens de consommation. L'optique est d'augmenter la productivité de la matière. Le groupe vient de publier un livre intitulé "Facteur 4"³⁰ pour signifier que si la diminution d'un facteur dix est un horizon, celle d'un facteur quatre est un objectif très réaliste. Les constructeurs automobiles expérimentent par exemple des prototypes beaucoup plus légers, donc moins énergivores. Cette attitude est rationnelle même au coeur du système actuel: une voiture n'a aucun besoin de peser une tonne. Augmenter les coûts des matières premières et de l'énergie conduirait sans doute à adopter plus rapidement ces orientations.

²⁹ 1994, *The footprints of cities: geomorphic consequences and environmental impact of urban metabolism*, Communication à la conférence internationale "Global Forum 94", Manchester, 24-28 juin.

³⁰ *Factor Four. Doubling wealth, halving resource use*, 1997. E. von Weizsäcker, A. B. Lovins, L. H. Lovins (dir.). Earthscan, 352 p.

Le lourd et le léger

La dématérialisation de l'économie peut faciliter le passage d'une économie quantitative à une économie plus qualitative. Elle opère un découplage entre la qualité de vie et le niveau de consommation matérielle. Dans une optique écologique, la productivité et la taxation des ressources relaient la productivité (déjà élevée) et la taxation de la main d'oeuvre. Dédouaner le travail humain peut faciliter la création d'emplois, d'une part. D'autre part, la taxation des ressources et de l'énergie naturelle leur confère une valeur plus grande, qui incite à faire preuve d'économie. Dans ce cas, les ponctions et les rejets sur l'environnement sont minimisés, ainsi que les transports de ressources ou de produits finis, énergivores, ce qui conduit à des relocalisations de la production et de l'emploi. Pour les déplacements humains, des économies d'échelle peuvent être réalisées en développant les infrastructures de transports en commun.

La question d'une économie écologique n'est pas celle d'une économie propre -"clean"- mais d'une économie légère -"lean"-, selon le Club de Carnoules. On ne raisonne plus en termes de pur ou d'impur (religiosité), de propre ou de sale (hygiénisme), mais en termes de charges, d'impacts, de lourd ou de léger (durabilité). La pollution est en effet fonction de seuils et de concentrations, et non d'impuretés.

Dissocier pureté et écologie est essentiel sur un plan physique, puisque cette association est fautive, mais également sur un plan humain, à cause des rapprochements qui ont pu être effectués dans le passé entre pureté écologique et pureté raciale, notamment dans l'Allemagne nazie, comme le rappelle Augustin Berque³¹. L'écologie récente ne tombe pas dans les mêmes travers, et défend au contraire les notions de mixité, de diversité, de pluralité.

Dissocier propreté et écologie est également important sur un plan culturel, car la propreté, on le sait, est relative à un regard, à une éducation, à l'emprise des principes hygiénistes qui ont plus au moins marqué les pays et conditionné les sensibilités. La propreté à l'égard de l'environnement exprime des règles culturelles. Elle est potentiellement porteuse de racisme, comme la pureté l'a été du fascisme. Elle juge du visible, et d'un certain ordre esthétique, alors que les dangers écologiques actuels sont loin d'être toujours visibles (radioactivité, effet de serre, couche d'ozone, perte de biodiversité, etc.).

³¹ A. Berque, 1996. Etre humains sur la terre. Gallimard, 212 p. P 48.

Les notions de charges, d'impacts semblent beaucoup plus adaptées aux connaissances actuelles. Qu'on n'en conclue pas qu'il faille débarrasser la terre de son fardeau! La charge n'est pas tant démographique qu'économique, fonction des modes de production et de consommation, qui pèsent parfois bien inutilement, faute d'attention, sur les ressources et les milieux naturels. On mesure l'étendue de ces impacts par les expressions "d'empreinte écologique" des villes, ou de "sac à dos écologique" des habitants. Selon le Club de Carnoules, la consommation matérielle d'une personne s'élève par exemple à 50 tonnes par an de matières solides, en Allemagne. On peut tenter de réduire cette empreinte individuelle dans l'idée de satisfaire les mêmes besoins humains avec un impact amoindri sur l'environnement.

Le deuxième volet d'une économie durable a trait à la longévité, à la durée de vie des produits de consommation, donc à l'entretien, à la maintenance. L'entretien est un recyclage léger. Il est plus ingénieux de ralentir la circulation des matières, d'en extraire un bénéfice optimal dans la durée, plutôt que de recycler de manière indifférenciée les objets. L'entretien et la réparation peuvent créer autant d'emplois que le renouvellement et le recyclage perpétuels des biens, qui induisent un gaspillage de matière et d'énergie, sont demandeurs d'emballages et de transports.

Le passage de systèmes producteurs à des systèmes d'entretien est amorcé chez les producteurs de voitures en Allemagne, ou en Corée, selon le Club de Carnoules³². Il traduit une tertiarisation avancée de l'économie, susceptible de fonctionner avec une très petite base de production industrielle, non pas, comme pour l'agriculture, en raison de la concentration et de l'intensification de la production, mais en raison de la réduction des besoins matériels: les fonctions d'entretien se substituent spontanément aux fonctions de production lorsque le marché est en voie de saturation.

Le recyclage n'est donc pas la panacée d'une gestion écologique, mais est en son temps nécessaire, lorsque les produits arrivent à expiration. Le ralentissement des cycles de consommation peut précéder leur fermeture. L'économie de ressources et de moyens qui en résulte est supérieure d'un point de vue écologique, mais ne constitue pas un objectif pour l'économie actuelle.

³² Séminaire de l'association "Dossiers et Débats pour le développement Durable": *Travaux du groupe de Carnoules "facteur 10: comment diminuer le contenu en prélèvement sur les ressources du PIB"*, 26 nov. 96.

L'économie plurielle

Pouvoir se passer de l'économie marchande, dans certaines conditions, peut faire aussi partie des stratégies d'une économie durable, dans sa dimension sociale. Pour ceux qui n'ont pas accès à l'économie marchande, faute de ressources, la promotion d'autres formes d'échanges paraît judicieuse: l'auto-production, le troc, la mutualisation peuvent fournir nombre de biens et de services nécessaires et superflus. Appuyer l'auto-organisation de la société et la création d'activités, plutôt que d'emplois seulement, permettrait d'offrir des alternatives à l'indigence.

Il semble que l'économie de marché génère structurellement le chômage. Les politiques publiques d'assistance, qui donnent un accès très restreint aux biens du marché, développent l'attente, l'impuissance, l'amertume, entretiennent les frustrations et l'exclusion. Elles sont nécessaires mais tout à fait insuffisantes, car elles ne parviennent en aucun cas à valoriser les personnes qui font l'objet d'une aide. L'aide matérielle est d'une importance secondaire par rapport à la reconnaissance collective et ses effets psychiques peuvent être redoutables. Il est important de développer des mesures mixtes, assurant à la fois un minimum financier et la possibilité de mener une activité productive et de se procurer ainsi d'autres biens et services.

Il faut affirmer plus clairement que l'on peut se situer en partie hors de l'économie monétaire, se dispenser d'argent, d'emplois, et accéder tout de même à une vie de qualité. Cette expérience est le quotidien de nombreuses communautés, certes marginales, comme Christiania au Danemark, mais qui pourraient ne pas l'être si elles ne gênaient par trop le monopole de l'économie marchande et n'étaient pas si isolées. On peut parler de monopole puisque dans les faits l'économie de marché ne contrôle qu'une partie des échanges économiques³³, tout en se présentant souvent comme la seule forme d'économie. Des passerelles peuvent être construites entre l'économie solidaire et l'économie publique, comme le propose Jean-Louis Laville³⁴. Une communauté enferme, mais un réseau d'économie solidaire n'enferme pas.

L'argent public généré par le marché est important, mais on peut résoudre certains problèmes sociaux ou écologiques par d'autres voies que celles de l'argent public. L'auto-organisation des personnes, la valorisation de leurs potentiels, ne sont pas assez appuyées dans le cas des quartiers en difficulté. Elles fonctionnent pourtant dans toutes les strates de la société et en tous lieux. Les réseaux d'échange de savoirs, de troc de services en sont un exemple: chaque personne ayant

³³ A côté de l'économie publique, l'économie domestique, l'économie sociale, l'économie solidaire (informelle) et l'économie mafieuse.

³⁴ J.-L. Laville (dir.), 1994. L'économie solidaire. Une perspective internationale. Desclée de Brouwer, 334 p.

besoin d'un service (plomberie, électricité, cours de piano, leçon d'anglais, etc.) le reçoit et s'engage à en donner un autre, d'une autre nature, à une autre personne; des bons d'heures de travail contrôlent les échanges, à Paris du moins.

Le terme de "prosumer", contraction de producteur et de consommateur, pourrait qualifier les personnes de ces réseaux, non pas parce que le consommateur oriente la demande mais parce que tout consommateur est un producteur potentiel. Il est très important, à défaut d'emplois, de créer l'espace d'une production, d'une reconnaissance, d'un lien humain.

L'auto-production peut être encouragée également en milieu rural. Il existe de grands besoins d'entretien des milieux et des patrimoines ruraux, susceptibles d'être redynamisés par des personnes volontaires à qui des terres et des maisons seraient concédées. Un Conservatoire du patrimoine rural pourrait se porter acquéreur de certaines terres et les louer. L'entretien des milieux, des paysages, les mesures limitant les risques d'incendie ou d'inondation pourraient être rémunérés en fonction des services rendus.

La mutualisation peut être aussi développée pour des raisons sociales et écologiques: l'accès à un bien coûteux, ou la limitation des pollutions attenantes à un produit. Les expériences de partage de voitures, par exemple, se multiplient en Allemagne et en Europe du Nord, associant des groupes de personnes de tailles très diverses.

Réconcilier l'écologie et l'environnement n'est en aucun cas une tâche facile, un slogan de surface, une proposition au goût du jour. C'est une exigence qui implique un vaste programme d'actions et de reconversions économiques, des évolutions décisives dans les principes qui alimentent le marketing économique, des prises de conscience multiples chez les consommateurs: ce serait une transition vers une autre économie.

L'économie durable est à nos yeux une économie légère, dématérialisée, cyclique, sobre, économe et réparatrice, soigneuse et non dispendieuse, judicieuse plutôt que prodigue, inventive plutôt qu'innovante, efficiente plutôt qu'efficace, partagée plutôt que dominante. C'est une économie du soin et non de la dépense: soin du caractère social et écologique de nos productions, soin du développement de nos facultés, soin des hommes, proches et lointains, et de la terre, proche et lointaine aussi. Le soin est une valeur plutôt féminine. Peut-on lui accorder une plus grande place?

L'économie durable est aussi une économie plurielle dont on valorise toutes les composantes, à l'exception de celles dont les bénéfices sont ponctionnés par une élite. L'économie plurielle, comme l'économie écosystémique, est une autre expression de la complexité des échanges

humains et matériels, et traduit le souci de prendre en compte toutes les variables et leurs interdépendances. Le systémisme est la meilleure façon dont nous avons pour l'instant expliqué les relations écologiques: processus cycliques, interactions et rétroactions, locales et à distance, effets de seuil, homéostasie, etc. La production de biens marchands fonctionne de manière bien trop linéaire, massive, en s'appuyant sur des économies d'échelle, sans se soucier des perturbations occasionnées dans le milieu physique et humain.

Si elle souhaite être moins nocive pour l'environnement, l'économie doit intégrer quelques principes d'organisation qui régissent la sphère écologique, du moins tels que nous les comprenons. Elle doit recycler ses produits, allonger leurs cycles dans le temps et les raccourcir dans l'espace, limiter les ponctions, les rejets, diversifier les matériaux utilisés, prendre en compte les interactions globales, les rétroactions, préférer les biomatériaux aux matériaux de synthèse, la biodiversité naturelle à la biodiversité artificielle, dont il paraît difficile de maîtriser les impacts et les évolutions. Rapprocher l'écologie et l'économie signifie que les modes d'organisation économique doivent pouvoir être inclus dans une organisation écologique plus large, adopter quelques uns de ses principes, à moins à l'inverse de bouleverser le milieu physique et de le rendre tout à fait artificiel.

Un de ces principes est la gestion cyclique des matériaux. Pourquoi est-elle si importante? Dans le domaine géophysique, les cycles sont des mouvements de redistribution des éléments physiques, redistribution indispensable à la vie. Dans le domaine physique, les cycles limitent l'entropie, entretiennent la réversibilité. Le vivant ne se développe quant à lui que dans les lieux d'échanges, ce qui lui permet d'utiliser les cycles de matière, de prélever ce dont il a besoin, de rejeter ce dont il n'a plus besoin: il habite essentiellement les interfaces³⁵. *"Les cycles permettent de conserver les éléments clefs du passé, en dépit du désordre de l'environnement"* expliquent en outre Lynn Margulis et Dorion Sagan³⁶. Dans le domaine culturel, les cycles sont la mémoire, assurent la transmission d'un patrimoine. La production ne peut s'envisager partout sans la reproduction, dès lors qu'elle a partie liée au vivant. Des transferts de modes d'organisation, du monde physique vers l'économie, semblent inéluctables si l'on souhaite préserver les milieux naturels.

³⁵ Hydrosphère-lithosphère, hydrosphère-atmosphère, atmosphère-lithosphère, et littoraux. De là, le vivant colonise les milieux, comme l'hydrosphère.

³⁶ L. Margulis, D. Sagan, 1989, L'univers bactériel. Les nouveaux rapports de l'homme et de la nature. Alban Michel.

Cette première acception du mot global, "systémique", pose ainsi un objectif non pas hors de portée mais de portée lointaine, fondé sur des reconversions économiques nécessairement graduelles. Il importe de bien situer la complexité du problème de l'économie écologique, qui ne se confond pas avec l'avènement des écotechniques ou des écoproduits, dont la labélisation est parfois problématique, n'incluant pas tous les critères de durabilité³⁷. Ces procédés, bien qu'utiles, n'abordent que partiellement le domaine évoqué.

Global au sens de collectif: un nouveau regard sur la politique

Une politique globale de développement durable s'efforce simultanément de mobiliser tous les acteurs. Les changements de comportements, la responsabilisation nécessitent en effet, au-delà d'une simple participation, un engagement de la société civile. L'action politique n'est pas aujourd'hui circonscrite à un vote, mais investit des gestes quotidiens. La société civile, en tant que consommatrice des produits fournis par l'économie, a un pouvoir important même face à l'économie mondiale: le boycott des produits polluants, ou emballés, le soutien à l'agriculture biologique, aux matériaux naturels, l'usage du vélo et des transports en commun ne sont pas des choix anodins mais peuvent infléchir l'offre économique. Ce pouvoir est toutefois assez mal perçu et reste donc à l'état de potentiel.

La normalisation des comportements, alimentée en grande partie par la publicité et le mimétisme cher à Gabriel Tarde³⁸, masque les marges de manoeuvre des consommateurs, ainsi que leur assentiment à acquérir les produits que leur propose l'industrie, leur adhésion à ces produits. Le pouvoir d'achat signifie qu'en vertu d'un certain salaire un éventail de produits est à disposition du consommateur. Il signifie symétriquement que les achats du consommateur sont déterminants pour la survie des activités économiques et la nature de ces activités. Le pouvoir de refuser un choix économique n'est plus entre les mains des producteurs, directement menacés par le chômage, mais entre les mains des consommateurs, dont la privation est plus légère. Le refus de l'objet ou du service proposé, lorsqu'ils ne sont pas indispensables, est un refus politique qui ne se traduit pas par une sanction électorale mais par une sanction économique. Les activités économiques peuvent être jugées aussi bien que les hommes politiques, et à bon droit. Le

³⁷ Dont les transports par exemple.

³⁸ Sociologue français, 1843-1904.

pouvoir s'étant déplacé de la sphère politique à la sphère économique, les leviers de la démocratie sont appelés à évoluer.

Le programme GAP, Global Action Plan, implanté dans différents pays mais surtout aux Pays-Bas et au Danemark, a été construit pour sensibiliser des petites communautés, des groupes de voisins, les mettre en relation et leur montrer ce pouvoir d'action. Les habitants s'engagent dans une réduction de leur consommation énergétique, d'eau, de déchets, et deviennent attentifs aux impacts environnementaux de leur consommation générale. Des paramètres sociaux peuvent être également pris en compte.

En Allemagne et en Suède, certains citoyens ont le choix de leur source énergétique: une tarification différente est proposée pour une électricité issue d'énergies renouvelables et une électricité d'origine fossile. L'abonné assumera un surcoût s'il désire une énergie "propre". Certaines municipalités suédoises achètent des parts d'électricité de nature différente, correspondant aux souhaits formulés par les habitants sur leurs contrats. En Allemagne, l'énergie distribuée par la compagnie RWE n'est pas encore différenciée mais les surtarifications servent à financer la mise en place d'éoliennes, de centrales hydrauliques et de capteurs solaires³⁹.

Ces exemples montrent clairement comment la demande peut réorienter l'offre, et au-delà susciter des prises de conscience environnementale. Ils ne font pas figure d'exception mais traduisent plutôt une conscience déjà aiguisée des enjeux de consommation. Au Danemark, des rues commerçantes se sont spécialisées dans la vente de produits écologiques. En Allemagne, la ville de Fribourg a orchestré voici quelques années une campagne contre-publicitaire visant à réduire l'utilisation d'emballages pour certains biens de consommation. Après avoir répondu par des procès, certaines entreprises ont modifié les emballages de leurs produits. Un ensemble de pratiques similaires existe dans les pays d'Europe du Nord. Il reste à systématiser ces politiques, à les diffuser, à les constituer en corps cohérent.

Le pouvoir des citoyens ne se réduit pas à leur fonction de consommateur. Mais ce volet de leur participation mérite d'être mis en lumière car il peut avoir des impacts très importants, si un nombre significatif de personnes se détermine pour un certain choix. Une politique de développement durable encourage aussi les habitants à réinvestir le champ politique, en revivifiant la démocratie directe, la vie associative et politique. Il importe d'associer la société civile par toutes les voies possibles: débats, concertations, partenariats, expertises associatives,

³⁹ *L'Allemagne teste le courant écologique*, Lorraine Millot, Libération, 1er juillet 96.

évaluations publiques, relais médiatiques. L'implication politique des habitants suppose toutefois que soient réunies trois conditions: (1) qu'ils soient écoutés, entendus, associés à la décision; (2) qu'ils soient attachés à leur ville, ou leur commune, et s'intéressent donc à son avenir; (3) qu'un sens se dégage des politiques proposées, un sens tangible, clair, un enjeu de société; que les questions mineures soient rapportées à cet enjeu.

La société civile peut être en mesure aujourd'hui d'infléchir les choix de développement, en usant d'un pouvoir de pression sur les activités économiques potentiellement plus important que celui des hommes politiques. Elle doit donc se doter d'outils pour que s'exerce cette pression, adaptés à l'époque contemporaine: des lieux en grand nombre de prise de parole, des relais politiques et médiatiques, l'organisation d'une réflexion et d'une expression collectives relatives aux choix de consommation et aux modes de vie. Les choix de consommation doivent faire en somme l'objet d'un débat politique, local et national.

Il serait très utile de montrer clairement aux consommateurs comment le caractère concurrentiel d'un produit se fait au prix des dimensions écologiques et sociales de cette production. Décortiquer les processus de production, en levant par des lois certaines opacités, peut être perçu comme une interférence du politique dans l'économique. Pourtant, cette interférence est déjà réalisée dans l'autre sens, les frontières sont des plus poreuses, et l'on admet sans trop de difficultés que des "contraintes" économiques gouvernent des choix politiques. Il est important de rétablir des symétries, d'ouvrir la scène économique aux contrôles démocratiques. Eclairer les choix des consommateurs, les éveiller aux enjeux qu'ils portent, est à nos yeux une mission politique: une concurrence politique au monde que nous livre l'économie néolibérale. L'objectif est de réintroduire les critères sociaux et écologiques dans les choix de consommation, de modifier, ou d'inverser dans certains cas les facteurs de concurrence, de réorienter l'organisation de la production. L'internalisation des coûts peut faire l'objet d'une acceptation sociale si tous les paramètres sont présentés et si cette question prend la forme d'un débat public.

Global au sens de planétaire: une autre conception de l'éthique

Le troisième sens d'une politique d'environnement global est spatial: elle concerne le globe. Indissociablement, une nouvelle échelle temporelle s'impose, faisant référence aux générations futures. La préservation du globe n'a de sens que si le monde ne s'arrête pas demain, si un patrimoine peut être transmis, si la planète est considérée comme un patrimoine. Le patrimoine

est précieux par sa diversité. Les patrimoines locaux, régionaux ont une double valeur: une valeur localisée, et une valeur de contribution à la richesse globale. L'Unesco a pu ainsi mettre en place des programmes de "sauvetage" du patrimoine mondial lorsque des patrimoines locaux remarquables étaient menacés.

Dans l'attitude patrimoniale, le télescopage d'échelles est constant, des générations passées aux générations futures, du local au global. L'attitude écologique opère les mêmes courts-circuits (figure 1). La prise en considération du globe demande une prise en considération des lieux, des milieux, naturels ou bâtis. Des questions telles que le réchauffement global s'adressent aux localités qui émettent les gaz à effet de serre, aux usagers de la voiture, aux planificateurs urbains, par exemple. Les questions d'environnement sont devenues globales parce qu'elles impliquent la plupart du temps de nombreuses localités, dont les impacts ne peuvent être circonscrits et débordent sur l'échelle planétaire⁴⁰. Inversement, le rejaillissement des problématiques globales sur chaque société et chaque individu est en voie de construire une nouvelle éthique, une éthique de la responsabilité dit Hans Jonas⁴¹.

On peut se demander au préalable pourquoi la nature actuelle doit être protégée. Hâter sa disparition peut ouvrir la voie à d'autres espèces, d'autres créations, d'autres chances, comme dans le passé. L'important serait seulement de veiller à ce qu'un capital de diversité soit maintenu pour la survie de l'homme, que cette diversité soit naturelle ou recomposée par l'homme (biodiversité artificielle).

Cette position est-elle défendable sur un plan scientifique? Approximativement et imparfaitement, car la diversité n'est pas la seule condition d'un "renouveau écologique". Il faut encore maintenir les conditions globales de vie sur la planète. Or, les questions d'environnement global, celles qui portent sur le nucléaire, sur la couche d'ozone, et dans une moindre mesure sur l'effet de serre, sur la désertification, concernent ces conditions de vie.

⁴⁰ Pour certaines questions environnementales, en nombre restreint, ces impacts sont le fait d'une seule ou de quelques localités, notamment dans le cas de catastrophes nucléaires ou industrielles.

⁴¹ 1979, 1990 pour la traduction française. Le principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique. Cerf, 336 p.

GO GREEN for GOOD



Do you want to save
the world but don't
know where to start?

This leaflet shows how
you can do your bit in
Lancashire to help
save the planet.

Lancashire
County
Council 

*Figure 1: Petit livret-guide sur le développement durable
diffusé par le Comté de Lancashire, en Angleterre.*

La position prométhéenne n'est acceptable qu'au prix d'un haut degré de risques, également reporté sur les générations futures. Elle suppose en outre de ne pas considérer les coûts humains actuels et futurs occasionnés par les dégradations environnementales.

Lorsqu'un tiers de l'humanité manque d'eau potable, que la pollution atmosphérique est dans certains pays la première cause de mortalité en milieu urbain⁴², que les populations indiennes recyclent à mains nues nos déchets toxiques, entre autres exemples, il est impératif de prendre des mesures écologiques pour peu que l'on tienne un tant soit peu aux vies humaines. La protection des hommes n'est plus dissociable actuellement de la protection de la nature, à des degrés divers (mortalité, pathologies, espérance de vie, cadre de vie, bien-être, présents et futurs). Sur un plan éthique, la position prométhéenne n'est donc pas défendable. L'éthique s'attache à l'existant, hommes ou natures, qu'elle n'est pas prête à sacrifier pour des ambitions incertaines. On ne peut comparer les transformations introduites par l'homme aux bouleversements qui ont affecté la planète au cours des temps géologiques, car nous avons conscience de notre responsabilité, nous sommes potentiellement devant un choix, à condition d'organiser les conditions de ce choix.

La nature peut être protégée afin de ne pas attenter à la santé et au bien-être de l'homme, dans un premier temps. Elle peut l'être ensuite pour les générations futures, pour la transmission d'un capital naturel que nous ne sommes pas en droit de confisquer⁴³. Elle peut l'être enfin en raison des sentiments qui nous attachent à elle. Les êtres vivants, les milieux terrestres font partie de notre paysage mental, ils peuplent nos rêves et participent à la beauté du monde. Un monde sans baleines, sans ours, sans forêts primaires est un monde tronqué. L'altérité, l'émotion, la sympathie et le respect ne s'arrêtent pas à la figure de l'autre homme dans l'éthique écologique. La nature est aujourd'hui globalement plus vulnérable qu'hostile et nous pouvons donc la défendre, non pas de l'homme, mais d'un certain nombre d'intérêts économiques.

Son hostilité résulte essentiellement aujourd'hui de sa vulnérabilité, face aux agressions humaines. En témoignent par exemple les inondations spectaculaires qui touchent mois après mois la plupart des continents, et qui traduisent d'une part l'impact des pratiques agricoles et des défrichements, d'autre part peut-être, un changement dans les régimes de précipitation lié à un début de réchauffement climatique. Pour le reste, son hostilité est bien problématique. Sans la

⁴² Comme en Chine.

tectonique des plaques par exemple, qui recycle en continu les matières de la lithosphère, les sels minéraux indispensables à la vie, la Terre serait lunaire. L'énergie géophysique est indispensable à la vie, au même titre que l'énergie solaire, et cela au prix de quelques tremblements de terre et irrptions volcaniques assurant en retour la fertilité des sols.

La considération globale du fonctionnement terrestre peut aider à dissiper des peurs ancestrales et à prendre toute la mesure de l'action anthropique dans les dangers que nous avons à craindre et que nous imputons parfois à la nature, afin de pouvoir limiter ces nouveaux risques. Même les catastrophes naturelles sont bien plus meurtrières dans les pays pauvres, au point que l'on ne sait plus si la catastrophe vient du risque naturel ou de la pauvreté⁴⁴... L'homme menace son environnement beaucoup plus que celui-ci ne le menace. C'est pour cette raison que le rapport entre les hommes et leur milieu devient une question éthique de premier plan, actuellement émergente mais non stabilisée.

Un des problèmes soulevés à l'encontre d'une éthique écologique, qui fait préférer les termes d'éthique de la responsabilité, d'éthique du futur⁴⁵ ou d'éthique de l'écoumène⁴⁶, est l'absence de symétrie dans les rapports homme-nature. Comme le souligne Augustin Berque⁴⁷, la nature ne peut pas avoir de devoirs si on lui confère des droits, elle n'a pas le devoir de respecter nos droits. Pourtant, elle les respecte, serait-on tenté de dire... La nature nous fait vivre, nous laisse vivre, dans certaines limites que nous nous efforçons de repousser mais qui donnent son prix à la vie.

L'éthique des générations futures ne relève pas d'une morale symétrique, contractuelle, note aussi François Ost, car les bénéfices des actions présentes peuvent être reportés sur le futur. Les droits intergénérationnels ont la particularité d'être asymétriques, tout comme le principe de responsabilité tourné vers le futur lointain que défend Hans Jonas⁴⁸. Toutefois, à l'échelle de trois générations, une forme de symétrie, ou en tout cas de réciprocité, est rétablie. Nous avons eu le droit d'utiliser les ressources naturelles, nous avons hérité d'un patrimoine naturel et culturel, nous avons la charge, le devoir de les transmettre. Les générations futures auront les mêmes droits et les mêmes devoirs si la chaîne de cette éthique ne s'interrompt pas.

⁴³ La question est controversée, notamment aux yeux des économistes.

⁴⁴ F. Ramade, 1987. *Les catastrophes écologiques*, Mc Graw-Hill, Paris.

⁴⁵ *L'éthique du futur*, colloque organisé par l'UNESCO du 2 au 4 juillet 97.

⁴⁶ A. Berque, 1996. *Être humains sur la terre*, op. cité.

⁴⁷ A. Berque, 1996. *Être humains sur la terre*, op. cité, p 66.

⁴⁸ Sur ce débat, voir les actes du colloque *L'éthique du futur*, organisé par l'UNESCO, 2 -4 juillet 97. A paraître.

L'asymétrie est donc relative et consubstantielle en outre à l'éthique, puisqu'il est rare que la personne qui fasse de ma part l'objet d'une attitude éthique soit la même qui, à un autre moment, adoptera à mon égard un comportement éthique⁴⁹. Cette relative asymétrie peut signifier absence de réciprocité immédiate, mais non pas absence de réciprocité. Dans le cas du droit intergénérationnel, celui qui m'a donné se situe dans le passé, celui à qui je donne, dans le futur. Dans l'hypothèse d'un droit de protection accordé à la nature, nous donnerions à l'Amazonie le droit d'être préservée, et l'Amazonie donnerait un jour la plante qui guérit telle ou telle maladie, nourrit telle ou telle partie de l'humanité, ou bien resterait tout simplement un réservoir d'émerveillement. Il y a bien un don d'un côté, et un rendu de l'autre, simplement dissociés dans l'espace et le temps, et d'une nature différente.

Si la nature n'a pas de devoirs envers nous, il est possible de considérer qu'elle nous donne vie, existence, raisons d'être et de connaître. *"Penser, c'est remercier cela qui nous donne à penser"* disait en son langage Heidegger. Michel Serres, lui, parle d'un contrat de symbiose et de réciprocité entre l'homme et la Terre. Simple question d'éthique, de réciprocité dans le don... La connaissance du monde, de la nature, et leur utilisation appellent une forme de reconnaissance et de symétrie.

Aujourd'hui l'avenir de l'homme pose la question de l'avenir de la Terre, quelles que soient les réponses envisagées: artificialisation croissante, préservation, exode. La bulle humaine, celle qui abritait les hommes depuis l'antiquité⁵⁰, est désormais à la taille de la planète. Plus solidaire de son milieu, coïncidant avec lui de façon exacte, elle explore progressivement ses limites. Nulle fuite, nul appel à ressources exogènes n'étant pour l'instant possible, l'inventivité humaine est appelée à organiser conjointement ses conditions de vie et de survie et celles du milieu naturel. L'enjeu politique est double, à moins de considérer qu'une planète beaucoup plus artificielle puisse répondre à tous les besoins humains. Dans la négative, la société humaine rencontre un problème de prise en charge politique du milieu naturel, et un problème inédit de responsabilité collective.

⁴⁹ Nous employons le terme éthique dans son sens plein, et non comme simple règle de conduite au sein de la collectivité.

⁵⁰ Pour Lewis Mumford, la cité antique est l'expression de cette bulle. *La cité à travers l'histoire*, 1964. Seuil, 776p.

Conclusion: une question éthique et politique

Le développement durable ne se rapporte pas seulement à des questions d'environnement, il reconsidère aussi les activités économiques, les pratiques politiques, les référents culturels et éthiques, dans une optique écologique et sociale. Ce concept a sa cohérence en propre, pose des questions nouvelles, liées à une crise écologique globale. Le développement durable est un développement partagé, entre les hommes d'une part, au sein de leurs sociétés, de leurs villes et sur la mappemonde terrestre, entre les hommes et leur environnement d'autre part, afin d'autoriser le développement des écosystèmes dans le temps. Ce partage nécessite une reconsidération des objectifs économiques, de leur méthode, ciblée sur la croissance de la consommation, et non sur l'épanouissement humain, sur la qualité de vie, ou le développement cognitif.

Il est possible de se diriger vers une économie plus légère, en termes d'impacts et de consommations, plus cyclique, une économie dématérialisée et post-matérialiste⁵¹, une économie du soin, de l'entretien, une économie plurielle, enfin, qui reconnaisse et prenne appui sur la diversité des économies, dans la mesure où leurs bénéfices ne sont pas ponctionnés par quelque élite. Le développement durable fait appel à la société civile, dans ses actes quotidiens, dans ses choix de consommation, détenteurs de pouvoirs ignorés. Il défend une consommation éclairée, avertie, consciente de ses impacts. Il suppose de reconsidérer aussi les procédures et les rythmes politiques, afin de donner une chance à la participation démocratique, à la prise en compte des enjeux globaux et à long terme, à l'affirmation de projets politiques dotés d'un sens collectif.

Sa légitimité s'appuie sur une éthique de la responsabilisation, face aux impacts sociaux et écologiques de nos modes de vie, face à la destruction des milieux naturels et au legs que nous cédonns aux générations futures. L'incertitude scientifique ne doit pas être prétexte à refuser la prise en compte du risque, souligne Jérôme Bindé⁵², de légitimer l'inaction, ce qui s'observe actuellement. Le débat ne peut pas être confisqué par les scientifiques et les négociations internationales car la décision en contexte d'incertitude est une question de société, une question éthique dès lors que les enjeux sont de conséquence.

⁵¹ Selon Ronald Inglehart, les valeurs post-matérialistes sont: le souci de l'autonomie individuelle, la tolérance, le refus des hiérarchies et des inégalités (notamment hommes/femmes), la méfiance envers la science, le désir de participation politique, le temps libre, la qualité de vie, l'environnement. Elles seraient partagées par environ 20% des européens, contre 10% en 1970. Cité par Jacques Theys, 1995, *Les valeurs incertaines de la société de l'immatériel*, in: *Héritiers du futur*, R. Passet, J. Theys (dir.), ed. de l'Aube, 270 p, pp 63-86.

⁵² 1997, *L'éthique du futur*, op. cité.

L'effet de serre illustre exemplairement ces difficultés. Il porte en germe la possibilité de bouleverser les écosystèmes, les productions agricoles et l'habitat humain (climat et montée des eaux), mais ne fait toujours pas l'objet d'un débat public, d'une information publique, de choix démocratiques. Il incarne pourtant une question éthique et non pas scientifique, mettant en jeu la responsabilité humaine et des choix de société. Qui assume actuellement la prise de risque liée à l'inaction et en fonction de quels intérêts? Est-il acceptable de laisser quelques branches industrielles, et leurs filières associées, décider seules de ce risque? Par ailleurs, comme le souligne Pierre Calame, nous en savons assez pour agir dans bien des domaines.

Le développement durable adresse une série de questions éthiques et politiques à notre société. Les flottements scientifiques et les blocages économiques ne sont en droit de paralyser l'action que si nous sommes gouvernés par l'économie et la science. Le développement durable affirme au contraire la possibilité d'un projet de société, d'une marge de manoeuvre, de libertés et de choix. Les activités économiques ont la faculté d'évoluer très vite, par ajustements et reconversions. Leur souplesse autorise leur transformation. Il n'est pas impossible d'introduire des critères écologiques et sociaux dans la production économique, à condition d'affirmer ces priorités sur un plan politique.

L'économie "durable" est par ailleurs créatrice d'emplois, car elle s'appuie, nous le verrons, sur une gestion de proximité, sur la remise en question de certaines économies d'échelles, sur la substitution de services humains (entretien, maintenance, soins...) à des produits manufacturés, ou "robofabriqués". L'équipement des villes et du territoire en transports en commun performants et diffus peut générer par exemple autant d'emplois que ceux qui seraient perdus dans l'industrie automobile. La question n'est donc pas de maintenir artificiellement des emplois menacés mais d'organiser la transition, inéluctable à terme, plutôt que de jouer encore les prolongations. Ce n'est pas l'emploi qui fait obstacle au développement durable, mais les activités économiques qui refusent de prendre en considération les coûts humains et écologiques de leurs productions, qui paralysent l'évolution de la société, alors que les entreprises sont à même de se reconvertir.

On s'interroge actuellement sur la traduction dans le droit d'une éthique écologique, ou d'une éthique du futur, le droit étant l'expression de valeurs collectives, d'un contrôle collectif des comportements. Auparavant, l'appropriation du concept de développement durable par la société civile, les hommes politiques, les sciences humaines, demande à être plus affirmée. Il est

important actuellement d'organiser ce passage, cette sortie du champ scientifique ou de l'expertise internationale vers l'ensemble de la société.

Le développement durable peut devenir un horizon collectif, fondé sur des valeurs contemporaines et un refus des dérives de l'autorité économique. La ville durable est une des traductions de ce passage, à mi-chemin entre la mobilisation des instances internationales et scientifiques et l'éthique quotidienne de la responsabilité, qui dans certains pays européens donne lieu à des campagnes nationales de sensibilisation (figure 2). La ville durable donnera naissance à des propositions originales, que nous aborderons après avoir analysé les principales mutations qui affectent l'habitat urbain en Europe.

“A better environment starts with you”

The Ministry has devised an overall framework to link all forms of information and documentation about the environment. It consists of a wide-ranging campaign using the slogan 'A better environment starts with you'. One of the campaign's aims is to encourage the 'internalisation' of environmental values and standards so that environmentally friendly behaviour becomes second nature. In this way the campaign is attempting to create the conditions for the success of other environmental information.



Logo and slogan carrier-wave campaign

Figure 2: Campagne de sensibilisation environnementale menée aux Pays-Bas

Sources: "Environmental policy of the Netherlands"

Ministry of Housing, Spatial Planning and the Environment, 1994.

2. Le développement des villes: mutations récentes

L'habitat urbain, comme l'environnement, est en évolution rapide. Les transformations des villes ne sont pas toujours lisibles, encore moins prévisibles, et donnent lieu à des interprétations contrastées. Certaines sont de véritables mutations, qui, par leur ampleur, leur portée, apparaissent aux yeux de tous, sans qu'un consensus ne parvienne à s'affirmer sur le sens de leur évolution. Nous définirons dans un premier temps la notion de ville durable en regard des mutations majeures qui affectent les milieux urbains, en faisant correspondre trois définitions de la ville durable aux trois mutations qui nous ont paru essentielles. Ces définitions ne sont pas des définitions de principe mais résultent d'une analyse urbaine qui peut permettre de préciser graduellement le concept de ville durable.

2.1. La révolution urbaine mondiale

Cette première mutation peut s'exprimer par quelques chiffres, qui révèlent le contexte mondial d'urbanisation. Pendant que la population mondiale doublait en l'espace de cinquante ans, la population urbaine a presque quadruplé. On parle de basculement urbain puisque les citadins sont sur le point de représenter la moitié de la population planétaire (figure 3). Ce chiffre reste relativement faible en raison des grands contrepoids que constituent l'Inde et la Chine, pays aux trois quart ruraux⁵³, et plus généralement l'Asie et l'Afrique, aux deux tiers rurales⁵⁴. Il masque le fait que de nombreuses régions sont très urbanisées: les pays développés, dont 75% de la population vit en ville⁵⁵ et 80% à l'aube du prochain siècle⁵⁶, l'ex-URSS, aux deux tiers urbanisée, et l'Amérique latine, aux trois quarts urbanisée.

Simultanément, de nouveaux modes de vie et de consommation s'imposent. L'urbanisation touche la société dans son ensemble, le travail, les loisirs, les valeurs, la campagne, peuplée de

⁵³ Thierry Paquot, 1994. *Vive la ville!*, Seuil. 287 p.

⁵⁴ *Notre avenir à tous*, 1988. La Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. Ed. du Fleuve, Montréal, 432 p.

⁵⁵ *Synthèse française sur la ville écologique*, 1994. Rapport à l'attention de l'OCDE, 41p.

⁵⁶ G. Burgel, 1995. *La ville aujourd'hui*, Hachette, 224 p. P 18.

néo-ruraux⁵⁷. Hervé le Bras⁵⁸, après d'autres auteurs, compare la révolution urbaine à la révolution agraire du Néolithique, pendant laquelle, durant plusieurs millénaires, la civilisation paysanne a progressé en repoussant celle des chasseurs cueilleurs. La révolution urbaine opérerait en un temps record un même mouvement de "rouleau compresseur" pour envahir à son tour l'espace de la planète. Le monde rural est-il destiné à être aussi marginalisé que ne le sont actuellement les derniers territoires des chasseurs cueilleurs, la production alimentaire de demain pouvant se découpler de la ruralité? Ou bien connaîtra-t-il un renouveau, pour répondre à la demande d'une agriculture "biologique", gardiennant la nature et le paysage⁵⁹ et résorbant partiellement le chômage urbain?

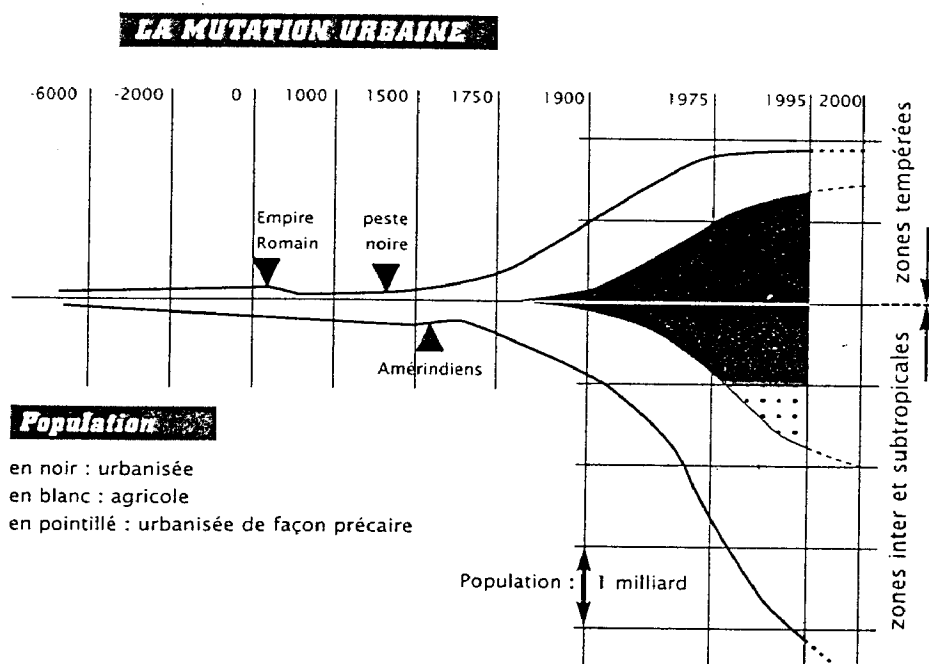


Figure 3: L'urbanisation mondiale, schéma de Jacques Vacari

Sources: "12 questions d'actualité sur l'environnement"

Ministère français de l'Environnement, 1996.

⁵⁷ Les zones sous influence urbaine définies par l'INSEE regroupent 96,3 % de la population française. J-P. Orfeuill, 1994, *Je suis l'automobile*. Ed. de l'Aube, 95 p.

⁵⁸ Conférence à la Mairie du XVI^e, dans le cadre des rencontres "Ville et métropole", Paris, 23 janvier 1997.

⁵⁹ E. Pisani, 1994. *Pour une agriculture marchande et ménagère*. Ed. de l'Aube

Le temps des mégapoles

L'urbanisation contemporaine est génératrice de fortes concentrations urbaines. En l'an 2000, environ la moitié de la population urbaine mondiale vivra dans des villes de plus d'un million d'habitants⁶⁰. Dans les pays développés, 43% de la population urbaine réside dans des métropoles de plus de 500000 habitants⁶¹. Le rapport au territoire en est bouleversé et une nouvelle vague de problèmes écologiques voit le jour: effet de serre, pollutions atmosphériques et sonores dues au trafic automobile, qui ont relayé les pollutions industrielles en milieu urbain, contamination des eaux résiduaires et pluviales, amoncellement de déchets, dégradation et érosion des sols agricoles utilisés intensivement, consommation massive de ressources non renouvelables ou précieuses⁶², etc. Certains problèmes socio-économiques relèvent également de ces nouvelles concentrations urbaines, qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de millions d'habitants. Saskia Sassen montre par exemple les processus de bipolarisation sociale à l'oeuvre dans les villes "globales" (Londres, New York, Tokyo), formées d'élites transnationales d'une part et d'une main d'oeuvre tertiaire très paupérisée de l'autre, dont l'activité informelle s'élargit au service de l'économie globale⁶³.

La croissance urbaine nourrit surtout un petit nombre de très grandes villes, se détourne des villes industrielles, et plus généralement des réseaux de villes petites et moyennes, qui s'affaiblissent. Dans le paysage urbain, les mégapoles et les conurbations se sont taillées la part du lion. Certaines capitales concentrent 40% ou plus des populations de leur pays⁶⁴. Les métropoles jouent en effet le rôle d'attracteurs, dans la mesure où elles réduisent, comme le rappelle Pierre Veltz⁶⁵, les incertitudes pour les entreprises, les individus, les foyers, en offrant un vaste marché d'activités diversifiées.

En Europe, l'armature urbaine résiste mieux qu'ailleurs mais ne parvient pas à endiguer la formation de grandes régions urbaines qui concentrent capitaux et activités de pointe: l'arc de force rhénan est sans doute davantage tourné vers ses homologues des côtes américaines ou

⁶⁰ P. Bairoch, 1985, op. cité, p 659.

⁶¹ P. Bairoch, 1996. *Cinq millénaires de croissance urbaine*, in: I. Sachs (dir.), Quelles villes pour quel développement? PUF, 323 p, pp 17-60.

⁶² La Bibliothèque de France, à Paris, a par exemple "consommé" 2500 ha de forêts en Afrique et Amazonie. Commission Française du Développement Durable, 1996. Contribution au débat national. Eléments de bilan, 239 p. P 111.

⁶³ 1991, 1996 pour la traduction française. La ville globale. New York, Londres, Tokyo. Descartes & Cie, 530 p.

⁶⁴ H. Girardet (dir.), 1993. The Gaia Atlas of cities. New directions for sustainable urban living. Anchor Books Doubleday, 191p. P 33

⁶⁵ 1996. *Le développement durable et les temporalités urbaines*, op. cité.

japonaises que vers le reste de l'Europe, son "hinterland". La révolution urbaine est bien celle des métropoles, dont l'avenir suscite des interprétations contrastées: François Ascher plaide pour leur élargissement, tandis que Saskia Sassen analyse les impasses dans lesquelles certaines d'entre elles s'engagent⁶⁶.

Second problème de répartition: au sein même des villes, la croissance fait gonfler les banlieues, qui s'étalent sur des périphéries lointaines, tandis que les centres villes connaissent une relative déprise et parviennent au mieux à conserver un taux de population stable. L'habitat suburbain remplace l'habitat urbain, tandis que l'habitat rural, à une heure ou deux du centre des métropoles, capte les élites, qui vivent, selon l'expression de Jean Viard⁶⁷, "en flux tendus". Le gradient social entre le centre et la périphérie est peut-être en train de s'inverser insensiblement, les populations les plus aisées réinvestissant les villages, les plus pauvres restant captives des centres ou des banlieues d'habitat social, en Europe⁶⁸. La "révolution urbaine" se fait-elle au prix de la ville, au prix de sa disparition? La banlieue, puis l'habitat dilué, sont-ils des formes transitoires destinés à devenir ville avec le temps, comme par le passé, ou bien la ville n'a-t-elle été qu'un long intermède de durée égale à celui de l'agriculture traditionnelle⁶⁹?

La mort de la ville?

Aux yeux de Françoise Choay, une des premières à avoir ouvert ce débat, le règne de l'urbain se substitue à la ville: les tours et les barres, le pavillonnaire, les bidonvilles, ne peuvent être assimilés à la ville. La ville disparaît devant les assauts de la banlieue, et ne persiste qu'à titre relictuel, souvent muséifiée⁷⁰. La ville meurt-elle? Cette question ne doit pas être réduite à sa dimension physique, morphologique, dont on peut discuter si oui ou non elle se dissoudra tout à fait⁷¹. Elle renvoie surtout aux questions de la sociabilité urbaine, du sens et des formes données à l'espace public.

⁶⁶ S. Sassen, 1996. La ville globale. New York, Londres, Tokyo, op. cité.

⁶⁷ 1994. La société d'archipel ou les territoires du village global. Ed. de l'Aube, 127 p.

⁶⁸ Cette hypothèse est émise par Philippe Haeringer, ORSTOM.

⁶⁹ Sur l'indissociabilité de l'urbanisation et de la révolution agricole, voir P. Bairoch, 1996, op. cité.

⁷⁰ F. Choay, 1994. *Le règne de l'urbain et la mort de la ville*, in: La Ville, art et architecture en Europe 1870-1993, Centre Georges Pompidou, 467 p, pp 26-35.

⁷¹ On peut penser que la ville survivra "comme un îlot dans une marée urbaine" selon Françoise Choay, ou au contraire qu'elle sera renforcée par cette nouvelle étape de l'urbanisation, selon François Ascher, Metapolis, ou l'avenir des villes. Ed. Odile Jacob, 345 p.

A l'aune de la longue durée, la question de la mort de la ville est une question d'envergure, qui met en jeu quatre ou cinq millénaires d'organisation de l'espace. La métropole repeuplant les campagnes, grâce aux commutants et aux doubles résidences, reléguera-t-elle la ville au rang de curiosité historique? La métropole dont la ville est un centre est-elle prête à se transformer, comme aux Etats-Unis, en une "edge city", ville annulaire qui entoure un coeur mort?

La question urbaine ne peut s'appréhender sans poser celle de son rapport au territoire, qui détermine sa morphologie: position défensive ou ouverte, repliée ou étalée, placage, aujourd'hui, sur le territoire, culture urbaine hors sol, ou revendication au contraire d'ancrages physiques (agriculture "biologique" et produits régionaux), culturels, patrimoniaux. Nous reviendrons ultérieurement sur ces questions. Il nous semble nécessaire de souligner pour le moment que la ville a souvent changé d'échelle sans pour autant disparaître, qu'elle a été dans le passé extrêmement résistante aux changements, une résistance sans doute fonction de son ancienneté.

Toutes les villes n'ont pas conscience de leur durée, de leur patrimoine: Augustin Berque l'a montré à propos du Japon. Mais la ville est l'expression, consciente ou non, d'une durée, la projection dans l'espace bâti de nos valeurs, de nos rêves ou de nos désenchantements. On peut reconnaître en elle le permanent ou l'impermanent, les temporalités longues ou cycliques, la sédimentation ou le renouvellement, selon nos cultures d'appartenance, nos professions, nos positions. La ville mêle les temporalités, des plus longues aux plus courtes, lorsque les logiques spéculatives se jouent des bâtiments et les redistribuent d'un simple coup de dés.

La ville est encore la transmission matérielle de formes d'organisation sociale et de pouvoirs, qui érigent toujours des monuments pour se perpétuer, des "bibles de pierre" devenues des livres transparents aujourd'hui. La ville est un legs, un héritage semblable à un langage, elle dessine un cadre où exister ultérieurement: elle forme, informe l'espace physique, inscrit des traces quasi indélébiles à la surface de la Terre, assigne un lieu à l'habitat humain à travers les âges. Cette inscription dure bien au-delà de ce que durent les sociétés.

La trame romaine a survécu ainsi à de nombreuses mutations et commande encore la hiérarchie des villes européennes. Les disparitions complètes de villes sont rares, hormis pour les premières implantations urbaines, et sont parfois le fruit de stratégies délibérées, "d'urbicides" dit Olivier Mongin⁷². Si l'on n'éradique pas les racines, les fondations, la ville repousse, parfois même à l'image du passé, en le reproduisant, en niant le changement. Gdansk par exemple, détruite en

⁷² 1995, Vers la troisième ville?, Hachette, 140 p.

quasi totalité au lendemain de la seconde guerre mondiale, a reconstruit son centre historique à l'image de ce qu'il était au 17^e et 18^e siècles, "l'âge d'or" de la ville...

Mémoire et amnésie

Le plus souvent, la ville recycle l'espace, lui donne d'autres usages et le modifie. La durée est une sédimentation, c'est aussi le recyclage de l'espace dans le temps. Richard Sennett, analyste de la ville américaine, explique:

*"Le temps commence à donner un caractère à un lieu quand ce lieu n'est pas utilisé comme il avait été initialement prévu"*⁷³.

La ville existe par cette épaisseur du temps. Il devient ainsi fort difficile de dater les origines d'une ville. Les fondations romaines, par exemple, s'appuient souvent sur une implantation celtique vieille d'un à deux millénaires, résultant elle-même d'une forme de sédentarisation de plusieurs milliers, voire de dizaines de milliers d'années (les points de halte sur les routes). Entre les itinéraires des chasseurs cueilleurs et le développement de nos villes, existent des liens, même ténus, qui très tôt ont polarisé l'espace géographique. Ces premières empreintes, haltes, circulations, préfigurent des villes et des routes, qui, par un effet de rémanence, laissent transparaître aujourd'hui leurs socles primitifs⁷⁴.

Aussi, lorsque le discours sur la ville entonne aujourd'hui un hymne à l'éphémère, à l'instantané, au provisoire, à l'oubli, au jetable, à la fugacité, au chaos, à la décontextualisation, il se place délibérément en rupture avec tout ce que fut la ville. Il organise sa propre amnésie. Il légitime également une réalité, celle de la construction moderne⁷⁵ et contemporaine, lorsqu'elle espère se libérer de toute contrainte autre que financière. Le sens esthétique et urbanistique de ces choix architecturaux peut être un sens rapporté, qui vient orner *a posteriori* les processus économiques en jeu: Augustin Berque l'a parfaitement montré à propos de Tokyo, en analysant la légitimation donnée au chaos visuel de la ville⁷⁶. Refuser la prise en compte des temporalités

⁷³ *La ville à vue d'oeil, Urbanisme et Société*, 1992, Plon. p 237.

⁷⁴ L'archéologie et la télédétection les restituent en partie.

⁷⁵ La modernité en architecture est habituellement datée de la Charte d'Athènes, diffusée à partir de 1933.

⁷⁶ *Japons, séminaire "De la ville à la métropole. Vers une reconception de la pensée urbaine?"* n°4, octobre 1996, DRAST, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.

longues, passées donc à venir, en Europe, des temporalités cycliques en Asie, c'est rester hermétique à l'urbanité, comme à certaines préoccupations écologiques.

Le temps est nié, dans certains cas, parce qu'il est une forme d'autorité. Or, la seule autorité et la seule symbolique vraiment acceptées sont d'ordre économique. L'architecture exprime aujourd'hui un pouvoir économique, et n'exprime parfois que cela. Ce pouvoir ne s'embarrasse ni de la postérité ni des espaces extérieurs, il s'innerve dans les circuits financiers, nourrit des noeuds de réseaux, inonde des marchés ciblés puis branche des écoutes pour renouveler ses produits *via* les ramifications complexes de l'innovation. De manière concomitante, une certaine architecture ne s'embarrasse plus des espaces extérieurs, des contacts entre le projet et la ville, des effets visuels d'arrière-garde, de la durabilité de l'espace voué à consommation.

Face à cette tendance, une première définition de la ville durable s'impose: la ville durable a pour projet préliminaire la permanence de la mémoire, du patrimoine, de l'identité urbaine héritée, c'est-à-dire simplement, la pérennité de la ville, dans ses diverses formes culturelles. La ville est caractérisée par la durée, à la différence de nombreux tissus suburbains, qui conservent souvent toutefois quelques repères historiques. Ce premier sens du mot durable, banal mais n'allant plus de soi, méritait d'être souligné.

La polysémie de l'expression "ville durable" est intéressante, et parle en faveur de cette traduction: durable, plutôt que soutenable⁷⁷. "Durable" est au temps ce que "global" est à l'espace: un élargissement de notre champ de vision et une prise de conscience simultanée des limites de notre habitat, fini, à l'évolution comptée dans le temps, mais dont la durée potentielle excède tout espoir de perpétuation. Levons ici une ambiguïté: la durée n'est pas l'immobilisme mais l'affirmation, au-delà des intérêts immédiats, d'une dimension collective de notre habitat, urbain et terrestre, social et physique, un héritage dont la transmission est à notre charge, et ce qui est transmis à notre image. Un organisme qui ne se renouvelle pas meurt, il ne dure pas. Durer, persévérer dans son être, selon Spinoza, exprimer sa créativité, selon Bergson⁷⁸, désirer âprement durer, selon Eluard, est un principe moteur bien plutôt que fixiste. La durée s'oppose d'ailleurs à l'éternité, la durée est relative et prend fin.

⁷⁷ Le débat sur la traduction est toutefois des plus anecdotiques. Il tend malheureusement à remplacer en France le débat sur l'objet. Peu importe le mot que l'on choisit, viable, soutenable ou durable, si le référent est le même: "sustainable". La ville durable est la traduction du groupe d'experts européens sur l'environnement urbain et nous y tenons car la traduction nous paraît appropriée.

⁷⁸ *"L'Univers dure. Plus nous approfondirons la nature du temps, plus nous comprendrons que durée signifie invention, création de formes, élaboration continue de l'absolument nouveau"*, *L'évolution créatrice*, 1941, PUF, 372 p pour l'édition de 1994.

Le modèle culturel de la ville européenne, qui parvient à maintenir ses vieux centres, ne nous semble pas dépassé. Ces centres représentent sans doute une superficie infime de l'ensemble urbain⁷⁹, mais ils en sont le condensé. Ils déterminent encore l'identité d'une ville. Les consolider, les élargir, les étoffer par l'adjonction de quartiers adjacents, d'un autre style mais susceptibles de s'intégrer dans des tissus, est une des options de la ville durable. Il ne s'agit pas de nier que des espaces de rencontre naissent aussi en milieu suburbain, notamment dans les centres commerciaux, le supermarché remplaçant le marché, les galeries marchandes, les rues, les Mac Donald, les cafés. Mais ce substitut au centre ville que représente le centre commercial, beaucoup plus fonctionnel, économiquement plus abordable, ne portera jamais une urbanité aussi riche, aussi diversifiée, stratifiée que celle des villes anciennes, que l'on peut préserver à ce titre. Sans épaisseur temporelle, voué aux grands rites de la consommation, les centres commerciaux ne peuvent concurrencer les centres urbains que sur un petit nombre de caractéristiques.

L'amnésie est déstabilisante, souligne Ariella Masboungi à propos des quartiers européens d'habitat social, dans lesquels l'architecture de tours et de barres est venue nier brutalement les anciennes formes de sociabilité: "*Ce n'est guère la stylistique architecturale qui est en jeu mais l'accusation d'amnésie*"⁸⁰. La durée porte au contraire le sens de la ville. La durabilité véhicule quant à elle la question du devenir planétaire.

⁷⁹ De 1,5%, selon Françoise Choay, à 4,5% après les extensions de l'époque haussmannienne. Séminaire de prospective "*De la ville à la métropole*", 28 avril 1997, DRAST, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.

⁸⁰ A. Masboungui, 1996. *Que sont les grands ensembles devenus?*, *Projet urbain* n° 9, octobre, p 4.

2. 2. Eclatement et compacité

L'exode rural qui a nourri la croissance des villes européennes touche à sa fin⁸¹. L'offre de logements excède généralement la demande⁸², faisant chuter les marchés immobiliers après la phase d'euphorie et de spéculation de la fin des années quatre-vingt⁸³. La vacance des logements (2 millions en France), les surfaces inutilisées de bureaux, indiquent une tendance au ralentissement des activités de construction. Selon les prospectivistes, les villes européennes des 20, 30 ou 40 prochaines années seraient pour l'essentiel bâties⁸⁴. L'enjeu des prochaines décennies semble résider dans la transformation urbaine, l'aménagement de l'existant, l'adaptation aux besoins nouveaux. Il s'agirait surtout de transformer les nappes suburbaines en morceaux de villes, de recycler les friches, d'oeuvrer dans l'interstitiel, pour donner une cohérence à des tissus disjoints, à des constructions atomisées. La recomposition urbaine est du moins la tâche que se sont assignés certains architectes⁸⁵.

Toutefois, si la population urbaine est probablement stabilisée, une incertitude persiste sur les morphologies urbaines: les européens se contenteront-ils du parc déjà construit ou assistera-t-on à la poursuite de l'extension pavillonnaire, variable selon les pays mais prononcée dans certains⁸⁶? Se dirige-t-on vers un éclatement sans bornes de la ville, à l'américaine, ou reviendra-t-on à des formes de densification, à l'européenne?

On observe plutôt actuellement une tendance à la dispersion urbaine, dans le prolongement d'un demi siècle d'étalement urbain, après la seconde guerre mondiale⁸⁷. En France, le "modèle de la rocade", selon Jean-Paul Lacaze⁸⁸, attire le long des infrastructures de contournement des villes, activités, centres commerciaux, administrations publiques: un urbanisme de carrefour, polynucléaire, renaît le long des axes autoroutiers. L'éclatement des villes est alimenté par la décentralisation des emplois et du commerce, caractéristiques du virage tertiaire de l'économie, et

⁸¹ Il est terminé depuis une vingtaine d'années dans les pays comme la France, mais pas encore au Portugal par exemple.

⁸² A l'exception des sans-abri qui représenteraient 1% de la population européenne. European sustainable cities, 1996. Rapport par le Groupe d'experts sur l'environnement urbain. Commission Européenne, 303 p.

⁸³ J-P. Lacaze, 1995. La ville et l'urbanisme, Flammarion, collection Dominos, 127p. P 86.

⁸⁴ F. Ascher, 1995. Métapolis, ou l'avenir des villes, op. cité, p 229.

⁸⁵ Dont Christian de Portzamparc, Bruno Fortier, Paul Chemetov, etc.

⁸⁶ La France notamment, voir J-P. Orfeuill, 1994, Je suis l'automobile, op. cité, p 67.

⁸⁷ La consommation d'espace est particulièrement visible lorsqu'on consulte par exemple un atlas historique des villes européennes.

par la mobilité grandissante entre les lieux de travail, d'habitat, de vie, de loisirs, souvent dissociés. L'assise des villes continue de s'accroître, conduisant à une dédensification des métropoles, même si, localement, les parties les plus anciennes peuvent connaître des mouvements de densification⁸⁹.

Cette expansion urbaine, qui ne correspond plus à une expansion démographique mais qui traduit des recompositions des lieux de travail et d'habitat grâce à une mobilité tous azimuts, comporte des coûts économiques élevés (infrastructures et équipements publics), des coûts et des nuisances écologiques majeures (dus au transport automobile et à la consommation d'espace), et des risques sociaux non négligeables: la dispersion de l'habitat favorise les regroupements de "classes", creuse l'écart entre les quartiers, profilant la menace, combien réelle aux Etats-Unis, de fortes ségrégations menant à la ghettoïsation des quartiers, riches ou pauvres⁹⁰. Nous allons examiner tour à tour ces coûts et ces risques.

Le scénario de l'apartheid urbain: figure de l'archipel I

Un détour par les villes des Etats-Unis permet de prendre la pleine mesure de la question de l'éclatement ou de la compacité urbaine. L'éclatement urbain peut conduire à la privatisation de la ville, à la disparition de ses espaces publics. Le creusement des distances physiques entre les communautés, les quartiers, les maisons, réduit l'espace public à une peau de chagrin. La rue qui devient une artère, puis une tranchée autoroutière, au fur et à mesure de l'augmentation du trafic, ne constitue plus un espace public.

Richard Sennett, analyste de la société et de la ville américaines, a fort bien souligné le mouvement de repli des sociabilités, qui de plus en plus, se vivent à l'intérieur, se réfugient dans la sphère familiale ou privée⁹¹. L'espace public aux Etats-Unis devient du point de vue de l'échange social inutile, redouté, fui. Cette première forme de retrait, celle des sociabilités qui quittent l'espace public, trouve son origine dans l'émergence de l'espace privé et se renforce considérablement au cours des dernières décennies avec la montée de l'individualisme. Ce retrait

⁸⁸ 1995. *La ville et l'urbanisme*, op. cité, p 99.

⁸⁹ F. Ascher, 1995. *Métapolis, ou l'avenir des villes*, op. cité, p 24.

⁹⁰ Voir la revue *M*, n° 85-86, nov-déc 96: *Mégalopoles USA*.

⁹¹ *La ville à vue d'oeil, Urbanisme et Société*, 1992, op. cité.

justifie ensuite la condamnation de l'espace public, et les armes avec lesquelles on planifie sa disparition: en le neutralisant⁹², ou en l'éliminant, c'est-à-dire en le privatisant.

Mike Davis aux Etats-Unis, Teresa Caldeira au Brésil, ont travaillé sur "l'apartheid urbain", social et ethnique, qui sévit dans certaines villes du continent américain, sous couvert de sécurité, renouvelant en fait les rêves d'une différenciation de classes. Enserrés par des murailles ou barrières, gardés par des milices privées et des dispositifs vidéos informatiques, les quartiers riches de ces villes (Sao Paulo, Los Angeles ou Washington, par exemple) sont entièrement privatisés. Cette militarisation de l'espace est courante en Californie. On pénètre dans ces nouveaux quartiers blindés avec une carte à puce ou sur invitation. Les associations de propriétaires se substituent au gouvernement, réglementent la vie dans le quartier et lèvent des impôts pour subvenir à l'entretien et surtout à la surveillance des espaces communs privatisés. Il existe aux Etats-Unis 150000 communautés gérées par des associations privées, réunissant 35 millions de personnes⁹³.

Aveu d'une impuissance à vivre ensemble, la ville américaine tend à se retrancher derrière l'organisation collective de mondes privés, soigneusement protégés du public. Comme à l'époque médiévale, le souci de défense est premier, mais l'ennemi est désormais interne à la cité qui se fragmente pour l'exclure. Un ensemble de microsystemes fermés, clôturés, défendus voit le jour, sans cohérence de niveau supérieur: la maison, le quartier-ghetto, le centre commercial, le complexe de bureaux, le parc de loisirs, l'école privée, la technopole, les gares et les aéroports. Des trajets très canalisés permettent de se rendre de l'un à l'autre, en évitant d'autres ghettos, tissus urbains, friches urbaines.

La ville éclatée prend la forme d'une nappe de bâtiments atomisés reliés par des rubans autoroutiers, qui s'étend autour de quelques gratte-ciel acérés, concentrant les forces économiques de direction, juxtaposés à d'anciens quartiers historiques plus ou moins dégradés. Dans son prolongement, la ville privatisée peut être conçue comme un archipel d'enclaves dans un champ de friches et d'habitat précaire, où survivent des populations exclues ou asservies au premier monde: un scénario dont certaines villes s'approchent et qu'il est important de garder en tête, même s'il ne touche pas toutes les métropoles américaines.

⁹² Sennett pense que la structure en grille des villes américaines permet de neutraliser et de contrôler les lieux, l'environnement extérieur, en leur imposant une géométrisation qui les banalise à l'extrême. La ville à vue d'oeil, Urbanisme et Société, 1992, op. cité, p 86.

⁹³ OCDE, 1996, Politiques novatrices pour un développement urbain. La ville écologique. 217 p. P 177.

La figure de l'archipel est importante. Pierre Veltz la convoque pour décrire les villes-monde au sein de l'espace mondial⁹⁴, Jacques Theys pour caractériser l'évolution des territoires européen et national⁹⁵, et elle s'épanouit aussi à l'intérieur de la ville. Une morphologie insulaire se dessine, de manière presque fractale, à toutes les échelles: globale, régionale ou locale, traduisant des processus d'exclusion multiscales. Elle s'ajoute aux deux formes antérieurement structurantes de la ville, les formes urbaine et suburbaine, comme un âge III très peu désirable⁹⁶. Elle a la particularité de faire disparaître l'espace public.

Teresa Caldeira analyse ces nouvelles formes urbaines comme une "morphologie de la peur", mettant en question la possibilité même d'un gouvernement démocratique⁹⁷. A Sao Paulo⁹⁸, les rues publiques, qui font communiquer les îlots entre eux, ne sont fréquentées par les classes aisées qu'à l'intérieur de véhicules privés. Elles sont en revanche le domaine des enfants des rues, une population estimée à trois millions dans cette seule ville, en guérilla contre la police⁹⁹.

Les restrictions de circulation sont effectives des deux côtés de la barrière: les élites s'aventurent le moins possible dans le domaine public, le public est interdit d'entrée dans les enclaves des élites. Le principe de libre circulation, ironie du marché, est pour le moins mis à mal, entre les frontières intérieures de la ville, défendues physiquement et électroniquement. Les élites transnationales continuent de se déplacer mais de manière plutôt pendulaire, à l'intérieur d'un réseau de sites limité: les villes globales, les unités décentralisées de production.

Cette morphologie qui fait violence à la ville¹⁰⁰, prolongement spontané des processus de ségrégation, est renforcée par des politiques publiques explicitement dirigées contre l'espace public. Los Angeles s'illustre par exemple dans des politiques antiurbaines en substituant aux espaces publics des espaces semi-publics, ceux des centres commerciaux et galeries marchandes, à l'accès strictement automobile, contrôlé par des caméras qui identifient les intrus et par des hommes en charge de les reconduire à la frontière...

⁹⁴ P. Veltz, 1996. Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel. PUF, 262 p.

⁹⁵ 1995. *Horizon 2010: une image tendancielle*, in: Héritiers du futur, op. cité, pp 201-210.

⁹⁶ L'âge III de la ville est pour l'architecte Christian de Portzamparc l'âge contemporain, placé devant le défi de réconcilier l'âge I, urbain, et l'âge II, suburbain.

⁹⁷ *Fortified Enclaves: The New Urban Segregation*, Public Culture 1996, n° 8, pp 303-328.

⁹⁸ T. Caldeira, 1996. *Un nouveau modèle de ségrégation spatiale: les murs de Sao Paulo*, Revue internationale des sciences sociales n° 147, mars, pp 65-77.

⁹⁹ H. Girardet (dir.), 1993. The Gaia Atlas of cities. New directions for sustainable urban living, op. cité, p 78.

¹⁰⁰ Que dénonce aussi Robert Reich, 1993, dans L'économie mondialisée, Fayard, en soulignant le risque de voir ces enclaves faire sécession du reste des Etats-Unis, comme cela s'est produit ponctuellement en Californie.

Les espaces publics des quartiers centraux, hispaniques ou noirs, subissent quant à eux un sabotage, afin de chasser les sans-abri de leur abri ultime: la rue. La suppression des points d'eau, le ramassage des "appartements en carton", les bancs anti-clochards, l'arrosage nocturne et aléatoire des espaces verts, la suppression des toilettes publiques constituent quelques outils d'un arsenal destiné à rendre l'espace public inhabitable, inhospitalier, le stationnement piéton étant désormais interdit¹⁰¹.

L'espace public, aux Etats-Unis, tout comme le transport public, tendent à devenir la demeure exclusive du pauvre ou du faible¹⁰²: les sans-abri, les malades mentaux et ceux atteints du SIDA¹⁰³, tous ceux qui ne sont pas pris en charge par la société, les personnes âgées parfois, qui, à la différence des enfants n'ont plus leur place dans les structures familiales, s'y côtoient. C'est aussi l'espace où opèrent les gangs, les polices publiques et privées. Le domaine public est à la fois l'ultime refuge et le lieu de tous les combats. Les assauts répétés dont il est l'objet de la part des politiques publiques et privées visent en fait les populations citées.

Ce fait n'est pas nouveau. D'une certaine manière, les villes américaines, à partir du XX^es, témoignent d'une morphologie de la peur, par bandes concentriques, les classes aisées fuyant vers des périphéries de plus en plus sûres. La grande vague d'immigration des années 1910, en provenance d'Europe du Sud et de l'Est, a amorcé le mouvement de fuite périurbaine dans les années 20. Ce dernier conduira à la formation des "edge cities"¹⁰⁴ et au renforcement de la violence dans les centres et quartiers abandonnés.

En Europe, la tendance à la différenciation croissante des quartiers à l'intérieur des agglomérations et l'aggravation des différences existantes sont déjà visibles¹⁰⁵. La mixité sociale ne peut être maintenue semble-t-il qu'au prix d'une certaine compacité, d'une proximité qui certes ne dissout pas les mouvements de différenciation spatiale (par quartiers, par rues, immeubles ou étages) mais qui parvient à mêler les populations dans l'espace public.

L'espace actuel des déplacements urbains joue partiellement le rôle des espaces publics de proximité pour les populations non captives, puisque l'échelle des déplacements s'est élargie du voisinage à l'ensemble de la métropole. Mais le degré de mobilité étant fonction des positions sociales, les hommes d'affaires se déplaçant beaucoup, les chômeurs nettement moins, l'espace de

¹⁰¹ M. Davis, *City of Quartz: Excavating the Future in Los Angeles*, Verso, Londres, 1990.

¹⁰² Ce qui ne signifie pas qu'ils le sont partout.

¹⁰³ P. Osganian, 1996. *Sida dans la ville: la double ségrégation des sans-abri*, *Revue M*, nov-déc, pp 61-67.

¹⁰⁴ J. Garreau, 1991. *Edge city. Life on the New Frontier*, Doubleday, New York.

¹⁰⁵ J-P. Lacaze, 1995. *La ville et l'urbanisme*, op. cité, p 107.

la mobilité reste ségrégatif, même s'il s'ouvre momentanément à tous les parcours. Le maintien de l'espace public et de la mixité sociale dans une ville qui se dilue est à notre avis problématique. La distance encourage les mises à l'écart.

Rôle et enjeux de la puissance publique

Une des grandes différences entre les villes européennes et américaines est la persistance, en Europe, d'une puissance publique¹⁰⁶. Cependant, plus la ville se disperse, plus la puissance publique est démunie, impuissante: elle ne peut faire face aux besoins d'espaces publics, de transports en commun, d'équipements, de réseaux et concède certains services au domaine privé¹⁰⁷. La dilution de l'intervention publique conduit tôt ou tard à son affaiblissement, face à un marché privé qui gagne toujours plus de terrain. L'éclatement urbain accompagne la libéralisation de l'économie.

Historiquement, les limites de la ville ont évolué en fonction de contraintes militaires, puis des moyens de transport (des personnes, des biens et de l'information). Au cours des dernières décennies, la puissance publique a encouragé l'étalement urbain: par la localisation des équipements et zones d'activités, par les subventions accordées aux transports individuels et collectifs, par l'aide à l'accession à la maison individuelle, par des politiques insuffisantes de réhabilitation et de maîtrise du foncier. La ville périphérique américaine est un produit par exemple du gouvernement fédéral, qui, en suivant les logiques du marché, de la valorisation et dévalorisation des quartiers en fonction de l'implantation même minime de populations immigrées ou de statut social modeste, a subventionné la construction en banlieue dans les années 30 et 40, au bénéfice des classes aisées¹⁰⁸. Les programmes autoroutiers, l'abandon des centres, dans lesquels les investissements étaient peu sûrs car les populations étaient moins solvables, ont fomenté les "edge cities".

On peut considérer dans ce cas que l'éclatement urbain, c'est-à-dire la dissociation des différentes parties de la ville, spatiale, (ethno)sociale et politique, est fonction dans un premier temps des subventions accordées à l'installation dans les zones périurbaines, puis dans un second temps, de

¹⁰⁶ C. Jacquier, 1992. *Les quartiers américains. Rêve et cauchemar*. L'Harmattan, 190 p.

¹⁰⁷ D. Lorrain, G. Stoker (dir.), 1995. *La privatisation des services urbains en Europe*. La Découverte, 224 p.

¹⁰⁸ H. Kuklick, 1994. *L'école de Chicago et la politique de planification urbaine. La théorie sociologique comme idéologie professionnelle*, in: Y. Grafmayer et I. Joseph (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 377 p, pp 333-369.

la démission de la puissance publique, débordée par cette expansion. Si la puissance publique ne prend plus en charge les espaces et les transports publics, il n'existe plus de "liant" pour faire la ville. A l'inverse, la dispersion permet de supprimer les espaces à entretenir.

Quels sont les espaces publics suburbains? Les centres de quartier ou de commune, souvent hérités des anciens bourgs, et les complexes commerciaux, entretenus par le domaine privé, auxquels s'ajoute l'espace des transports en commun, pour ceux qui les empruntent. Ces espaces publics sont souvent distants de l'habitat et sont fréquentés, à l'exception du dernier, à un rythme hebdomadaire plutôt que quotidien. Cette distanciation dans l'espace et dans le temps est exprimée par le terme de "métropole" proposé par François Ascher. Pour qui habite une "métropole", pour qui habite à côté de l'urbain, dans son orbite, qui en use tout en ayant la faculté de s'en détacher quotidiennement, l'espace public de proximité devient un parent pauvre de la ville, un espace superflu que l'on se propose aujourd'hui de supprimer¹⁰⁹.

Une ville "éclatée", diluée, offre peu d'espaces publics quotidiens, créés autrefois spontanément par la densité du bâti, par un réseau viaire à l'échelle des circulations piétonnes, par la petite distribution commerciale. Elle offre des espaces semi-privés, qui concentrent en des lieux spécifiques la vie collective. L'espace public est le fait de la ville centre et des complexes commerciaux, et s'est éloigné de l'habitat. La mort de la ville que dénonce Françoise Choay peut signifier exactement cette disjonction entre lieux d'habitat et lieux de vie collective. Nous n'habitons plus la ville, mais nous usons de la ville, qui en son coeur présente des espaces de proximité, de rencontres, de brassage, ouverts à tous.

L'habitat se privatise et l'espace public avec lui, géré par le privé. Les espaces des centres commerciaux voient se recomposer des formes de sociabilité, que certains analysent en termes de post-modernité¹¹⁰. Ces archipels, enclos, abritant des rues couvertes, rutilantes, sûres parce que télésurveillées, sont plus fréquentés que le domaine public, de même peut-être que les parcs de loisirs, demain, et les villages de vacances fermés. La matrice collective qui faisait la ville, autour de chaque habitation, s'est vidée, recomposée dans des lieux très spécifiques. La ville intra-muros offrait un milieu de sociabilité diffuse, la métropole propose des territoires individuels, groupusculaires dans le cas des cités HLM, reliés à des pôles de sociabilité concentrée et très canalisée, qui constituent le pendant des enclaves familiales ou de la cité.

¹⁰⁹ F. Ascher, 1995. Métapolis, ou l'avenir des villes, op. cité, p 260.

Dans ce monde où l'automobile est reine, les achats groupés, l'habitat dispersé, ou concentré en hauteur plutôt qu'horizontalement, les tissus urbains cohésifs et la sociabilité de proximité disparaissent. Les sociabilités s'élargissent, nouant des relations de plus en plus éloignées, voire virtuelles, et elles se rétrécissent, avec pour horizon la famille très proche, la maison ou la cage d'escalier, le voisinage réduit, jouant plutôt à l'échelle des pavillons ou des blocs frontaliers qu'à l'échelle du quartier.

Le brassage, les contacts, dépendent beaucoup de la mobilité et s'opèrent donc mal dans tous les cas de mobilité réduite: grands ensembles, population féminine non salariée, populations âgées, chômeurs, etc. Dans les quartiers que l'on dit captifs, parce que la mobilité résidentielle chute et que les incursions dans les autres quartiers sont peu fréquentes et relèvent parfois de la visite à un autre monde, la sociabilité est souvent acérée, conflictuelle, animée par une guerre de clans, entre groupes de jeunes et contre la police, donnant naissance à des micro-territoires, où le bloc, la tour ou la barre, l'îlot ou la maille marquent l'identité d'un groupe, souvent renforcée par les infrastructures qui morcellent à loisir ces quartiers et jouent le rôle de frontières dures¹¹¹. Il arrive qu'on naisse, qu'on travaille et qu'on vieillisse dans la même rue de la cité¹¹².

En clair, si la mobilité permet de nous mettre à proximité de personnes choisies, sélectionnées, et de faire aussi quelques rencontres imprévues, le degré de mobilité étant fonction des positions sociales, les espaces de mobilité ne peuvent se substituer aux espaces de proximité. La vie de proximité est une demande essentielle dans tous les cas de captivité, nombreux, et les quartiers en difficulté manquent cruellement d'espaces de rencontres, de locaux, de commerces de proximité, de cafés... Ils ne sont pas les seuls dans ce cas mais sont peut-être ceux qui souffrent le plus de cet abandon de l'espace de proximité. Les relier aux autres quartiers de la ville, effacer les ruptures procèdent de nobles intentions, mais quelle volonté politique est capable actuellement de gommer les mises à l'écart, les enclavements¹¹³?

¹¹⁰ R. F. Freitas, 1996. Centres commerciaux: îles urbaines de la post-modernité, L'Harmattan, 141 p.

¹¹¹ A Strasbourg, le quartier d'habitat social de HautePierre, composé de cinq "mailles", d'environ quatre mille habitants chacune, encerclées par des quatre voies difficilement franchissables, a donné lieu à une territorialité de maille, les jeunes de la maille A livrant une guerre perpétuelle à ceux de la maille B. Le café-musique prévu pour le quartier ne draine par exemple que le public de la maille où il a été installé.

¹¹² Exemples rencontrés parmi les permanents associatifs des cités.

¹¹³ Francis Beaucire souligne que 60% des quartiers difficiles sont traversés par des voies routières rapides, 80% en sont bordés et 30% sont longés par des autoroutes... *La ville éclatée*, in: Héritiers du futur, 1995, op. cité, pp 187-200.

Il se peut que nous soyons en voie d'abandonner le sens collectif que portait la ville. Les territoires insulaires que l'on voit se profiler ici ou là, qu'ils soient marchands, récréatifs, financiers ou résidentiels, prennent fâcheusement l'allure de forteresses. Sans espaces publics ouverts à tous, sans matrice, la métropole fragmentée encourt le risque de s'orienter vers un développement insulaire aussi ségrégatif que sélectif. Il faut beaucoup de résistance au fragment pour ne pas devenir enclave, ghetto, apartheid aux Etats-Unis, en Amérique latine, en Afrique du Sud¹¹⁴... La mobilité n'y change rien: tout dépend du lieu où l'on se rend. On peut bouger beaucoup d'enclave en enclave. La question de l'espace public reste territoriale, à notre avis, car elle est une question de continuité entre les hommes. Un espace public réticulaire n'accueillerait qu'une partie de la population.

Les morphologies urbaines traduisent des logiques économiques. Si les décisions importantes pour la société sont privatisées (investissements, emplois, santé, éducation, culture, environnement), on assiste corrélativement à une absence de prise en charge de l'espace public, qui peut conduire à la privatisation de la ville, de ses impôts, de sa politique¹¹⁵. Les composantes plus pauvres de la population survivent alors grâce à une économie informelle, solidaire ou mafieuse. Aux mains exclusives du marché, la ville à proprement parler meurt, abandonne sa structure, sa membrane, son identité. Entre les différentes zones, seules subsistent des routes, reliant les espaces importants entre eux, tandis que les voies d'accès aux quartiers en difficulté sont difficiles à trouver, excepté des polices privées. Dans une ville en voie de privatisation, la démission de la puissance publique s'accompagne de l'aggravation des problèmes d'environnement (hypermobilité), de leur dualisation (parties résidentielles riches, écologiques et renaturées¹¹⁶, concentration des nuisances pour le reste de la population), et d'une décomposition de la société.

¹¹⁴ Apartheid social, urbain, et pas toujours ethnique. Los Angeles, Sao Paulo, Durban offrent des exemples de quartiers fortifiés et âprement défendus...

¹¹⁵ La communauté privée de Canyon Lake, de 13000 habitants, au Sud de la Californie, s'est par exemple proclamée indépendante et a rompu avec les autorités locales, les habitants refusant de payer un double impôt, public et privé... R. Lopez, 1996, *Hautes murailles pour villes de riches*, *Monde diplomatique*, mars, p 12.

¹¹⁶ L'écologie et le cadre de vie sont un argument de vente essentiel, avec la sécurité, des propriétés construites dans les communautés fermées des Etats-Unis.

Le scénario du néo-ruralisme: figure de l'archipel II

Une vision beaucoup plus optimiste de l'éclatement urbain, mais plus éloignée des situations urbaines de par le monde, est proposée par Jean Viard¹¹⁷. L'auteur montre la voie d'une possible réconciliation entre ville et campagne et décrit cette idylle. La ville éclatée n'est pas en elle-même une morphologie à proscrire. Elle favorise seulement des ségrégations qui peuvent conduire, ou non, au plus violent des modèles urbains.

Le scénario de Jean Viard obéit toujours à la figure de l'archipel mais les frontières des îlots sont "souples et poreuses"¹¹⁸. Les citadins réinvestissent l'habitat rural et repeuplent la campagne, dans laquelle la ville se dilue, au-delà de ses limites historiques. Ils restaurent le patrimoine rural et bénéficient d'un cadre de vie de qualité au prix de quelques heures de train. Les territoires quasi individuels sont reliés par les routes, les trains. L'espace public est en partie l'espace "naturel" des grandes régions urbaines, la nature devenant la matrice de la ville, un patrimoine collectif, universel, et non plus familial ni communautaire¹¹⁹. Cet espace collectif n'est pas directement entretenu par la puissance publique, ni abandonné par le marché ou privatisé, mais reste aux mains des agriculteurs, qui peuvent recevoir une rétribution pour ce service. Les parcs et jardins sont grandeur nature. L'espace public a changé d'échelle, l'espace des circulations aussi. Les citadins font des navettes pour travailler en ville et vivre à la campagne.

L'hypermobilité peut ne pas entraîner une esthétique, une psychologie du fragment, si nous sommes capables d'inventer un nouveau liant, suggère Jean Viard¹²⁰, une autre politique et une nature matricielle, paysagère, de loisirs et de petite production. L'agriculture urbaine, à l'échelle des régions urbaines, peut être assez proche de ce qu'était l'agriculture traditionnelle, dans une perspective d'alimentation "biologique". Mais pour parvenir à cette ville idyllique, il faut résoudre le sort de ceux qui restent captifs, assignés à résidence: le sort des exclus, le problème social coïncidant de plus en plus avec le problème urbain.

¹¹⁷ 1994. *La société d'archipel ou les territoires du village global*. Ed. de l'Aube, 127 p.

¹¹⁸ J. Viard, 1994, op. cité, p 102.

¹¹⁹ B. Hervieu, 1994. *Agriculture ou jardinage?*, *Urbanisme* n° 278-279, nov-déc, p 81.

¹²⁰ 1994, op. cité.

Ce scénario est aujourd'hui réel pour quelques élites. Les parisiens qui vivent en Normandie à temps partiel connaissent par exemple cette qualité de cadre de vie. Mais la généralisation de ce modèle se heurte à trois difficultés importantes, en termes de développement durable: la mise en place d'une desserte extensive et capillaire de transports en commun, la création d'habitat social en milieu rural et d'aides au transport, enfin, une incompatibilité entre la protection des paysages et l'installation d'un grand nombre de citadins à la campagne, les friches rurales n'offrant pas un potentiel suffisant. La révolution tertiaire et immatérielle est parfois considérée comme une occasion rêvée de pouvoir retourner vivre en milieu rural¹²¹. Subsiste le délicat problème de "caser" des millions ou centaines de milliers d'habitants à la campagne sans la transformer en zone pavillonnaire... Il paraît également difficile de décentraliser les villes et de revenir habiter des unités plus petites.

Nous avons voulu présenter le problème de la ville éclatée sous deux jours différents, l'un pessimiste, l'autre optimiste. Il existe bien des angles de vue entre ces deux visions. Le propos était de mettre en perspective les enjeux de l'étalement urbain: cadre de vie, rapport à la nature, refuge, isolement, fermeture, sécession... Les tendances urbaines actuelles peuvent inquiéter. Elles posent clairement la question de la disparité des cadres de vie, d'une disparité croissante, également, dans l'accès à la nature. Les métropoles, ou les régions urbaines de demain combineront vraisemblablement plusieurs types d'habitat, d'environnement, de ségrégations, de morphologies. Mais la tendance à l'étalement est nette et symptomatique des difficultés de vivre ensemble, de trouver un sens commun à la ville.

¹²¹ H. Girardet (dir.), 1993. The Gaia Atlas of cities. New directions for sustainable urban living, op. cité, p 172.

Rôle et enjeux de la compacité

On voit que la question de la compacité d'une ville est complexe, peut se décliner de manière plurielle, et ne présente pas seulement un enjeu écologique. Une morphologie compacte permet certes de réduire les déplacements et les émissions de CO₂, la consommation énergétique des habitations et des transports, qui s'est envolée depuis la révolution industrielle. Elle respecte mieux l'environnement périurbain, préservé pour l'agrément des citadins et leurs loisirs. Cependant, des villes pavillonnaires comme Brisbane, en Australie, qui détient un record de l'étalement, ne présentent pas que des désavantages écologiques. Elles offrent une qualité de vie élevée, sont un havre pour les espèces végétales et animales compatibles avec la présence humaine, et mêlent à loisir la nature et l'habitat. En revanche, les transports en commun restent insuffisants et l'usage de la voiture est élevé. Les villes australiennes se classent parmi les toutes premières quant à leurs taux d'émissions de CO₂. Mais les zones pavillonnaires correspondent à une demande des citadins à laquelle il est difficile de s'opposer: la recherche d'un meilleur cadre de vie et d'un espace dimensionné à la vie familiale, d'un paysage "renaturé" et de jardins de détente paraissent légitimes.

Un des problèmes de cette organisation de l'espace est qu'elle rend difficile, nous l'avons vu, la mixité sociale. Comment organiser une mixité sociale dans une ville diluée? Comment éviter les démarcations sociales trop étanches entre les différents habitats pavillonnaires, les collectifs de banlieue et le collectif intra-muros? La mixité sociale est certainement plus facile à défendre dans une ville compacte. Or les populations fragilisées sont en nombre croissant en milieu urbain et constitue un des tous premiers défis qui se pose à la ville. La bifurcation qui est peut-être sur le point de se dessiner est la formation de villes entièrement paupérisées en leurs centres, comme le pense Philippe Haeringer, les classes moyennes et aisées vivant en milieu rural.

La compacité favorise la mixité fonctionnelle, indéniablement, ainsi que la mixité sociale de l'espace urbain, non pas parce que les ségrégations n'existent pas mais bien grâce au rapprochement des gens qui se croisent dans l'espace public, sur le modèle des villes intra-muros. L'idée qu'une sociabilité spécifiquement urbaine s'exprime dans les espaces publics ouverts parle aussi en faveur de villes relativement compactes. La ville, c'est l'espace public, géré par une puissance publique ou collective. Toutefois, il est possible que nous soyons en voie d'abandonner ce modèle historique, de préférer des habitats individualistes, excluants, n'ayant pas besoin de supporter le poids, social, moral et financier d'une structure urbaine. L'évolution de la ville aux

Etats-Unis semble parfois traduire cette volonté de se soustraire à une forme minimale de solidarité urbaine, celle qui entretient des espaces publics, attitude jugée trop altruiste.

Au-delà de l'essor de l'automobile, et de l'accompagnement ou de la maîtrise de la suburbanisation par la puissance publique, variables selon les pays, deux facteurs conditionnent l'éclatement urbain au sein des pays développés.

Le premier est économique, lié à la tertiarisation qui rend possible -après l'habitat rural et l'habitat urbain, la révolution agricole et la révolution industrielle- les activités et l'habitat "éclatés", lié ensuite à un mouvement de privatisation de la ville qui les rend souhaitables, rentables, à condition que l'on cesse d'entretenir les espaces publics, ou même certains lieux d'activités, en développant le travail à domicile. Autrefois, les employeurs se devaient de loger leurs employés, hier, ils leur fournissaient encore un lieu de travail, demain, les hommes travailleront peut-être où bon leur semble, avec des contacts physiques sporadiques, payés ou évalués "à la tâche". Les morphologies urbaines d'archipel traduisent en tout cas aujourd'hui l'organisation macro-économique des activités et entérinent la disparition de la puissance publique devant le marché.

Le second facteur est culturel, il se décline différemment aux Etats-Unis¹²², en Australie, ou dans le monde anglo-saxon en général¹²³, qui offre souvent des morphologies urbaines largement ouvertes à la nature, communautaires, préservant des sociabilités de voisinage, et dans les pays qui ont subi une influence méditerranéenne plus marquée, appréciant l'urbanisme minéral, serré, dense.

Les premières cités-jardins, celles de E. Howard, ont été construites pour échapper aux nuisances urbaines et constituaient donc un acte d'urbanisme "écologique". Cette suburbanisation, en se généralisant grâce à l'essor automobile, sera aussi nocive à l'environnement que ne l'étaient précédemment l'impact des centres villes. Cette dérive sera encore plus manifeste lorsque les héritiers de l'hygiénisme, les architectes des CIAM, armés de raisons écologiques simplistes et de principes scientistes, partiront détruire le sens de la vie urbaine, pour beaucoup. Les erreurs

¹²² Cynthia Ghorra-Gobin montre que la société américaine a des aspirations rurales quant à son habitat, ce qui introduit une rupture entre les représentations de la ville américaine et européenne. Le territoire américain. Mythes et réalités, 1987, Documentation française. Paul Bairoch explique d'autre part que les Etats-Unis, tout comme le Royaume-Uni se sont urbanisés tardivement. On peut se demander si sur cette question l'opposition ne se joue donc pas entre la ville anglo-saxonne et la ville méditerranéenne, plutôt qu'entre la ville américaine et européenne.

¹²³ L'Angleterre ayant "inventé" le développement suburbain.

passées incitent à beaucoup de prudence en matière de morphologie urbaine, qui expriment aussi des sensibilités culturelles et se doivent de les respecter.

En résumant, quatre ou cinq questions sont donc contenues dans celle de la compacité:

- une question écologique: celle du coût des transports pour la santé, le patrimoine bâti, les écosystèmes, menacés par les pollutions atmosphériques, liquides, sonores, ou l'effet de serre. On peut aussi déplorer la consommation d'espace mais cette dilution ne présente pas seulement des aspects négatifs: elle peut permettre de déconcentrer les nuisances et polluants, en autorisant leurs traitements de manière décentralisée.

- une question politique et économique cruciale visant à départager le rôle et les domaines d'intervention respectifs de la puissance publique et du marché, des économies publique et privée. L'éclatement favorise la prééminence du marché car la puissance publique ne peut pas équiper durablement des villes qui se diluent et s'atomisent¹²⁴. L'absence de réflexion sur la forme urbaine aux Etats-Unis, soulignée par Cynthia Ghorra Gobin¹²⁵, montre que la forme collective de la ville n'est pas bien perçue et qu'elle ne peut faire légitimement l'objet d'une intervention publique. Pourtant, l'agglutinement spontané de logiques individuelles et d'entreprises ne construit pas une ville, dont la gestion ne peut être que publique, au sens de collective, ou bien excessivement fragmentaire, perdant par là même sa caractéristique de ville.

- une question sociale et éthique, celle du désir de vivre ensemble, non pas dans des enclaves de choix, en circuits fermés, mais en acceptant le contact avec l'altérité, le dissemblable, la confrontation avec une diversité ethnique et sociale qui a toujours fondé le creuset de la ville. Le lointain et le proche se télescopent aujourd'hui de telle manière que la solidarité de proximité est peut-être ce dont nous sommes le plus éloignés.

- enfin, une question culturelle de choix d'habitat, à décliner différemment selon les pays, les âges, les individus: celle de "l'amour de la ville"¹²⁶, de la pertinence de cette forme d'habitat. Sommes-nous amoureux d'elle au point d'y vivre en immersion et d'accepter ses nuisances, avec

¹²⁴ J. Theys, 1995, *Horizon 2010: une image tendancielle*, in: *Héritiers du futur*, op. cité, pp 201-210.

¹²⁵ 1997. *De la prospective urbaine aux Etats-Unis ou les enjeux de la civilisation suburbaine*. Ministère de l'Équipement, DRAST, 33 p.

de grandes et denses métropoles pour tout horizon, l'aimons-nous tout en préférant nous détacher de son centre, vivre dans son orbite mais à distance respectueuse, préférons-nous des unités plus petites qui n'ont pas rompu le cordon ombilical avec la campagne, sommes-nous assez attachés à la ville pour la préserver tout du moins sous une forme muséifiée, ou préférons-nous un cadre bucolique à l'image des villes pavillonnaires australiennes, qui ne présentent pas les ségrégations de la ville américaine et se portent plutôt bien, en dépit de leurs populations multimillionnaires? En bref, opterons-nous pour une vie métropolitaine, que défend Bruno Fortier, une vie métropolitaine, comme le pense François Ascher, une vie provinciale, fondée sur une trame de villes moyennes¹²⁷, une vie néo-rurale, plus au goût d'Ignacy Sachs¹²⁸ ou de Jean Viard, reléguant les centres villes soit au titre de musée, ce que pressent Françoise Choay, soit au titre de refuge pour les plus pauvres, ce que craint Philippe Haeringer? Les choix d'aménagement du territoire qui résultent de ces différentes visions sont très contrastés mais la tendance est sans doute à la métapolisation et à la déprise résidentielle des centres.

En termes de développement durable, le défi consiste à nos yeux à construire une réelle alternative à l'habitat périurbain, par une amélioration déterminante de la qualité de vie des centres et quartiers anciens d'une part, des quartiers d'habitat social d'autre part: renaturation, aménagement et paysagement des espaces extérieurs, fermeture aux voitures et développement de modes de transports collectifs non polluants et capillaires, pour les quartiers anciens; implantation d'activités économiques, commerciales et culturelles, constructions interstitielles pour reformer un tissu urbain, qualité des espaces extérieurs et intérieurs, jointures avec les parties adjacentes de la ville et désenclavement par les transports en commun, pour les quartiers sociaux.

Le trafic automobile est la source majeure de nuisances en milieu urbain. Il menace la sécurité des piétons et occupe un espace considérable, qui peut être alloué aux espaces publics et aux espaces végétalisés, afin que le milieu urbain se prête à l'épanouissement des enfants, par exemple. Les européens semblent attachés aux villes denses, à ce legs historique, à condition que le milieu urbain offre une qualité de vie suffisante, ce qui n'est pas le cas actuellement.

¹²⁶ B. Fortier, 1994. *L'amour des villes*. Mardaga, Liège, 285 p.

¹²⁷ F. Ascher, L. Brams (dir.), 1993. *Les territoires du futur*, ed. de l'Aube.

¹²⁸ I. Sachs (dir.), 1996. *Quelles villes pour quel développement?*, op. cité.

Le deuxième enjeu du développement durable est de créer partout les conditions de la mixité, sociale et fonctionnelle, de rendre à terme les quartiers d'habitat social inutiles. Actuellement ces quartiers constituent une seconde ville à côté de la ville, comme une ombre à laquelle on ne reconnaît pas une existence pleine, une Antigone rebelle et obscure qui n'obéit pas aux lois du premier monde. On peut dire que Strasbourg par exemple est à moitié une ville puisque 40% de sa population vit dans des cités d'habitat social, dans des parcs de logements qui diffèrent du tout au tout de la ville, malgré le tramway qui les relie. La plupart des villes françaises sont dans ce cas, sans le tramway!

On peut ainsi formuler une seconde définition de la ville durable: c'est une ville qui offre une qualité de vie en tous lieux et une relative compacité, favorisant la mixité fonctionnelle et sociale, qui tend à se défaire lorsque les activités et les lieux d'habitat s'étendent sans frein. Cette compacité reste relative et variable d'un endroit à un autre, car la puissance publique ne peut s'opposer aux désirs des familles de vivre dans une maison, dotée d'un jardin individuel, d'une intimité plus grande, de calme, etc. Elle peut en revanche revaloriser le milieu urbain, inciter à restaurer l'habitat existant, développer la ville de façon interstitielle et limiter les emprises nouvelles par des politiques foncières. Il n'existe pas une morphologie urbaine à défendre mais plusieurs à aménager, afin qu'elles n'offrent pas de différentiels de cadre de vie stupéfiants. Si la puissance publique paraît seule capable d'entreprendre ce travail, ses formes d'intervention sont à repenser profondément, ce qui introduit notre troisième point.

2. 3. Le pouvoir aux mains des villes?

La troisième mutation urbaine qui semble essentielle, après l'explosion démographique et morphologique de la ville, actuellement dissociée d'une croissance numérique, est le retour d'un pouvoir aux mains des villes. Cependant, la décentralisation en France, les cités-Etats, la perte d'autorité de l'Etat en général et l'affirmation des villes ne traduisent pas la montée des pouvoirs locaux, mais plutôt celle des pouvoirs transnationaux, dont les villes sont les relais.

On peut considérer qu'il existe aujourd'hui, et sans doute demain de façon encore plus nette, deux acteurs essentiels qui façonnent notre monde: le premier, l'entreprise, le second, les villes¹²⁹. Pourquoi cette alliance de l'économie de marché et des villes? Parce que les transactions économiques ne peuvent se passer d'un contact humain physique, direct, mettant en jeu des mécanismes de confiance pour la passation des marchés. Quelles que soient les technologies de communication, les lieux de rencontre restent incontournables. Ce sont le plus souvent les métropoles, ou éventuellement des complexes hôteliers à proximité des aéroports et des échangeurs d'autoroute. Saskia Sassen a bien analysé le couplage entre la centralisation actuellement très importante de l'économie mondiale, qui repose largement sur les mécanismes de la dette et de la spéculation, et l'existence de lieux physiques, de centres financiers, de villes dites "globales", sur lesquelles cette centralisation repose. Les principes d'économies d'échelles, d'économies de compétences, les services de haut niveau, la recherche et l'innovation sont les atouts de ces mégalo-poles¹³⁰.

Une deuxième raison invoquée pour souligner le rôle central des villes dans l'économie mondiale est que la main d'oeuvre qualifiée, les cadres notamment, exige un cadre de vie également très qualifié, attractif. Les entreprises qui s'établissent dans telle ou telle ville utilisent l'argument du "salaire urbain" pour qualifier l'avantage en nature offert au cadre qui viendra travailler dans l'entreprise¹³¹. Le cadre bénéficiera d'un cadre de vie à son image, moderne, doté de nombreuses possibilités culturelles, éducatives pour ses enfants: il bénéficiera de la ville... En résumant, la ville est le lieu des innovations et des nouvelles consommations, qui font tourner l'économie libérale.

¹²⁹ Groupe de Lisbonne, 1995. Limites à la compétitivité. Pour un nouveau contrat mondial, p 145. La Découverte.

¹³⁰ S. Sassen, 1996. La ville globale. New York, Londres, Tokyo, op. cité.

¹³¹ V. Biau, 1994. Urbanisme de communication, dire et faire la ville, in: C. Ghorra-Gobin (dir.), Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville?, L'Harmattan, pp 245-255.

Les villes acquièrent un pouvoir économique important au sein des réseaux de l'économie mondiale. Corrélativement, leur pouvoir politique s'élargit, mais reste au service de leur développement économique, ou du développement économique mondial. Le pouvoir gagné par les villes, par les maires en France, est assujéti aux logiques économiques. La décentralisation politique renforce la centralisation économique et l'intégration des métropoles à l'économie mondiale. Ces formes d'assujéttissement ont des raisons d'être financières, car les finances des villes dépendent de plus en plus de leurs ressources locales¹³², des entreprises qu'elles accueillent, ce qui accroît la concurrence entre les villes. Elles relèvent aussi de la conviction, majoritaire, que les problèmes d'emplois ne peuvent être résolus que par le développement de l'économie de marché, la croissance. Ceci a deux incidences que nous allons examiner tour à tour: l'orientation des politiques urbaines vers la recherche de financements et l'accroissement des disparités intercommunales, les communes à faible budget étant paralysées dans l'action comme dans la décision¹³³.

L'urbanisme marketing

La recherche de financements passe par une politique urbaine soucieuse d'attirer les entreprises, de créer de l'emploi et de la richesse, et d'augmenter les revenus fonciers. L'urbanisme se tourne ainsi décisivement, dans les années 80, vers un urbanisme marketing, de prestige, à l'adresse des investisseurs, à grand renfort de communication et de publicité¹³⁴. La reconnaissance des grands architectes par le public, fortement médiatisés à partir des années 80, correspondrait à ce virage de l'urbanisme, comme le souligne Alvaro Siza, lauréat du prix Pritzker en 1992¹³⁵. Les villes se lancent dans une course aux grands projets urbains, reposant sur la légitimité des architectes internationaux auxquels elles font appel. Si cette démarche a l'avantage d'éduquer le grand public à l'architecture et d'ouvrir de réels espaces de création, elle présente l'inconvénient de négliger

¹³² La décentralisation fiscale peut générer des effets pervers, mis en évidence par Rémy Prud'homme. Voir par exemple *Mérites et limites du système français*, in: J-C. Néméry et S. Wachter (dir.), 1994, Gouverner les territoires, ed. de l'Aube, pp 81-112.

¹³³ Un système cohérent de redistribution décentralisée, entre communes, entre régions, entre pays européens, reste à imaginer et à inscrire dans la loi.

¹³⁴ V. Biau, 1994. *Urbanisme de communication, dire et faire la ville*, op. cité.

¹³⁵ Prix considéré comme le "Nobel" de l'architecture. Revue El Croquis, n° 68-69, 1994, Madrid, p 31.

l'urbanisme quotidien, "mineur", et de favoriser souvent, parmi les projets architecturaux, ceux qui sont les plus voyants, les moins intégrés aux tissus urbains.

Aux yeux de Cynthia Ghorra-Gobin¹³⁶, la pratique de l'urbanisme est aujourd'hui scindée en deux: d'un côté on trouve un urbanisme réparateur, visant à réhabiliter non sans mal les quartiers défavorisés, de l'autre, un "urbanisme de communication", expression de Jean-Paul Lacaze, destiné à attirer les entrepreneurs¹³⁷. La ville se vend, le développement des services municipaux de communication en témoignent. Les slogans auxquels les villes de Nîmes ou de Montpellier nous ont habitués sont révélateurs¹³⁸, mais la plupart des villes trahissent les mêmes préoccupations. Le prestige international de l'architecte retenu est plus grand que la pertinence locale des projets urbains, mesurée par les vives contestations publiques que ces projets suscitent (choix très controversés de l'italien Gregotti à Strasbourg, de l'espagnol Bofill à Bologne, etc.). La ville doit plaire au marché, l'urbanisme ne véhicule plus un projet politique.

Les disparités communales

La seconde limitation à l'exercice du pouvoir urbain tient au fait, en France par exemple, que seules les communes bien dotées ont quelque latitude d'action pour mener une politique locale. Les inégalités spatiales sont assez fortes et les mécanismes de redistribution existent mais sont insuffisants¹³⁹. Les communes endettées se trouvent relativement paralysées. On assiste en effet à des rétroactions positives qui tendent à désavantager toujours davantage les communes pauvres. Celles-ci imposent généralement un taux de taxe professionnelle élevé pour compenser la faiblesse des ressources fondées sur les taxes d'habitation et foncières, ce qui fait fuir les entreprises et appauvrit davantage la commune, qui doit faire face à une lourde charge d'habitat social. Inversement, les communes riches, où résident les classes aisées, peuvent attirer les entreprises en baissant leurs taux de taxe professionnelle et s'enrichir davantage par ces implantations.

¹³⁶ C. Ghorra-Gobin (dir.), 1994. Penser la ville de demain. Ou'est-ce qui institue la ville?, op. cité.

¹³⁷ Les méthodes de l'urbanisme, 1990. Paris, PUF, Que sais-je?

¹³⁸ "A Montpellier nous avons construit notre réputation sur du sable"...

¹³⁹ Dotation globale de fonctionnement, fonds départementaux et nationaux de péréquation de la taxe professionnelle, dotations de la solidarité urbaine, fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France, fonds de correction des déséquilibres régionaux, budgets des régions et des départements, versement transport, groupements de communes à fiscalité propre. J-C. Néméry et S. Wachter (dir.), 1994, Gouverner les territoires, op. cité, p 92-93.

Tel est le cas par exemple de l'agglomération de Mulhouse. La ville centre, désindustrialisée, abrite des populations fragiles, tandis qu'à ses portes, des communes riches bénéficient à la fois d'un peuplement aisé, de faibles charges sociales en la quasi absence d'un parc d'habitat social, et de nouvelles implantations industrielles. Dans ce cas, les tensions sont telles qu'elles conduisent à des problèmes politiques importants, avec une montée de l'extrême-droite face au cumul de problèmes des quartiers de la ville centre. La ville de Nantes vit à moindre échelle les mêmes difficultés, la ville centre supportant une lourde charge d'habitat social, peu répartie sur les communes adjacentes.

Cette situation est assez caractéristique des villes industrielles, qui ont vu progressivement leurs entreprises partir sans que le tertiaire ne parvienne toujours à compenser ces pertes. Le plus souvent néanmoins, c'est la périphérie qui connaît ces difficultés, notamment en région parisienne où les villes de banlieue ont peu de pouvoir face à la ville centre. Pour certaines villes de la couronne parisienne, gouverner en l'absence de ressources fiscales et d'entreprises, d'un taux d'inactivité élevé, est un exercice périlleux.

L'émiettement des budgets communaux inhibe aussi les politiques intercommunales. La gouvernabilité de l'ensemble s'en ressent. Les finances locales sont en France un élément de blocage pour la mise en oeuvre de politiques d'agglomération, *a fortiori* de politiques destinées à la région urbaine. L'absence de niveaux financier et administratif adéquats est relevée partout. Aux Etats-Unis par exemple, les villes centres sont souvent ruinées, dans l'incapacité de gouverner, tandis que les communes périphériques imposent leur loi.

Le décalage entre les territoires politiques et la taille des villes pose le problème de l'intercommunalité, du poids politique, économique et financier de chaque commune et de leurs prérogatives, alors même que la correspondance entre l'endroit où l'on dort et l'endroit où l'on vit s'évanouit, comme le souligne François Ascher. La question est celle de la refonte des communes, trop nombreuses en France, et de l'établissement d'un niveau politique métropolitain, selon le principe adopté par l'Italie pour ses métropoles principales, qui pourrait être généralisé à toutes les agglomérations urbaines.

Gouverner à la bonne échelle est une condition préalable à la distribution et redistribution des ressources, équipements, aides, services, espaces publics et espaces verts. La ville doit en effet assurer différentes formes de redistribution pour être un acteur politique à part entière¹⁴⁰, et ne

¹⁴⁰ Pierre Veltz, 1996. *Le développement durable et les temporalités urbaines*, op. cité.

plus éluder certaines de ses obligations en excluant les populations en difficulté du territoire communal (par l'absence de logements sociaux).

Face à ce problème de gouvernabilité, une troisième définition de la ville durable peut être proposée: la ville durable est celle qui se réapproprie un projet politique, relatif à un choix de développement, dans la ligne des recommandations du Sommet de la Terre et de l'Agenda 21. La ville durable opère un retour vers le pouvoir politique, qui avait été confisqué par l'économie, elle réaffirme sa volonté d'être une cité, au sens grec du terme. La dimension politique dans la mise en oeuvre d'un projet de développement durable est centrale, comme le souligne le rapport européen sur les villes durables¹⁴¹. Cette politique est participative, fait appel aux outils de la démocratie directe, car elle demande la compréhension et la mobilisation de la société civile.

¹⁴¹ European sustainable cities, 1996, op. cité.

Conclusion: esquisse d'une ville durable...

La ville durable est un projet de ville qui ne peut se comprendre en dehors de son contexte, des mutations qui affectent l'habitat humain. Trois mutations nous ont paru déterminantes: la révolution urbaine mondiale, l'éclatement urbain, l'affirmation des pouvoirs urbains. Notre habitat devient urbain à une échelle et à un rythme sans précédent dans l'histoire. Simultanément, des menaces de décomposition urbaine apparaissent, des morphologies d'archipel se dessinent, la ville s'étale, perdant peut-être sa matrice de sens et de solidarité collective, son unité urbaine dans certains cas.

L'enjeu d'une relative compacité urbaine, qui est au coeur des débats sur la ville durable, n'est pas strictement écologique, ni même principalement écologique à nos yeux. L'éclatement urbain comporte des enjeux sociaux, et simultanément politiques. Dans une ville diluée, ségréguée, en voie de privatisation, l'action politique et la gestion publique deviennent de plus en plus difficiles, comme le montrent certaines villes américaines. La morphologie éclatée et insulaire de la ville exprime et entérine l'affaiblissement de la puissance publique devant le marché, dans l'incapacité d'équiper des villes qui s'atomisent. Les villes européennes ne sont pas au terme de cette évolution, elles sont encore régies par une puissance publique, comportent des secteurs de densité et des centres historiques vivants. Néanmoins, le risque d'une évolution vers une plus grande ségrégation et des formes insulaires n'est pas absent. La morphologie de la ville traduit en fait la place de la puissance publique, la possibilité d'une intervention publique sur la ville, et demande à être maîtrisée à ce titre.

Une troisième mutation, après la croissance humaine et spatiale des villes, est l'affirmation de leur pouvoir politique, sans qu'un projet politique ne prenne forme dans cet intervalle ouvert, le plus souvent¹⁴². Le marché a majoritairement investi cet espace, par la privatisation des services publics, des espaces publics, par la compétition économique de ville en ville et de commune en commune, due à la décentralisation financière des ressources urbaines, par l'espoir des villes d'attirer de nouveaux investisseurs, de traiter les problèmes sociaux en renforçant l'économie de marché, et par l'inféodation de l'urbanisme à cet objectif¹⁴³.

¹⁴² Autre que correctif: le pouvoir devient gestionnaire.

¹⁴³ Comme le montre le livre dirigé par Cynthia Ghorra-Gobin, 1994. Penser la ville de demain. Ou'est-ce qui institue la ville?, op. cité.

Face à ces évolutions, on peut définir la ville durable en trois temps:

- C'est une ville qui dure, qui garde sa matrice, son identité, son sens collectif. La ville durable a pour projet préliminaire la permanence de la structure urbaine, de la mémoire, du patrimoine, de l'identité, c'est-à-dire simplement le maintien de la ville, non pas à l'identique mais renouvelée sur elle-même, face à la menace de dilution dans l'habitat périurbain.

- C'est une ville qui offre une qualité de vie en tous lieux, des différentiels moins forts entre les cadres de vie. Cette exigence appelle une mixité sociale et fonctionnelle, une relative compacité, qui peuvent s'exprimer dans différentes morphologies urbaines, comme nous le découvrirons par la suite.

- La ville durable est enfin une ville qui se réapproprie un projet politique, défini à grands traits par l'Agenda 21 élaboré à Rio. Les villes qui entrent en résonance avec ces préoccupations définissent, à l'échelon local, quelles formes donner à la recherche d'un développement plus équitable sur un plan écologique et social.

Nous allons approfondir les points qui nous paraissent les plus importants, ainsi que les méprises ou ambiguïtés parfois rencontrées à propos de la ville durable. Pour parler de méprise, il faut un étalon. Nous en avons deux: le rapport Brundtland, d'une part, qui a posé les bases de la définition du développement durable, et le rapport européen sur les villes durables¹⁴⁴, d'autre part, qui constitue à notre connaissance la référence la plus complète et la plus fiable sur la notion de ville durable.

1. Entre une définition intuitive et minimale, "la ville qui dure", une définition pointue et programmatique, "la ville qui élabore un agenda 21", la qualité de vie urbaine est dans un premier temps la traduction la plus accessible du projet de la ville durable. La qualité de vie n'est pas une question accessoire. Elle traduit aujourd'hui l'inégalité urbaine et la renforce. L'handicap socio-économique se cumule souvent, comme à l'intérieur des barres d'habitation modernes à loyer modéré, à l'un des plus difficiles environnements urbains¹⁴⁵, susceptible de jouer alors un

¹⁴⁴ European sustainable cities, 1996, op. cité.

¹⁴⁵ Difficile de par sa dévalorisation mentale, mais aussi physique, paysagère et urbaine, les surfaces vertes ne remplaçant en rien les commerces, la rue, la vie, ni même les jardins des pavillons de banlieue.

"effet massue". L'inégalité environnementale est largement distribuée, selon ou parfois en dépit des positions sociales. Elle se mesure, ou ne se mesure pas, d'un côté en termes d'espérance de vie ou de pathologies, de l'autre, par des formes de bonheur visuel, sensoriel, tacite.

Les villes, les métropoles surtout, qui arrivent en tête de la performance économique, culturelle, technologique, n'offrent pas les mêmes atouts au regard de la qualité de vie. C'est un des enseignements du phénomène de périurbanisation, marqué à la fois par un attachement à la ville, à sa sphère d'influence économique et culturelle, et par un détachement de son environnement urbain, une démarcation en termes de critères d'habitation et de modes de vie. La recherche d'un espace à moindre coût ne saurait masquer l'attractivité d'un environnement "renaturé", offrant quelque calme, nature, air... La ville attire, mais ne peut ignorer la fuite dont elle est simultanément l'objet. Pour endiguer quelque peu cette dispersion, sans doute est-il nécessaire d'opérer un retour critique sur la qualité de l'habitat urbain. La question de la qualité de vie, et de ses disparités, peut s'envisager à toutes les échelles, d'un quartier à l'autre, d'une commune à l'autre, d'une ville à une autre, à l'intérieur de l'espace national, européen, et bien sûr planétaire, sans oblitérer les composantes culturelles de l'appréhension de l'espace.

2. Néanmoins, il serait insuffisant de s'en tenir à cette première approche. La ville durable doit être aussi capable de reformuler un sens, un projet collectif, en s'appuyant sur une pluralité de projets: ce que tentent, non sans difficultés, les agendas 21 locaux. Le développement durable est un horizon qui peut fédérer, nous l'avons vu, des questions et des projets sociaux, culturels, écologiques, scientifiques, économiques, etc. A nos yeux, la ville durable n'a pas pour objectif premier de maintenir la résilience des milieux¹⁴⁶ mais d'être un cadre où prennent sens des projets collectifs. Elle pose, comme le développement durable, une question éthique et politique, plutôt que scientifique.

Il est possible que l'homme puisse survivre sans la nature actuelle, en compagnie d'une nature métamorphosée et bien plus artificielle¹⁴⁷, comme il est probable que la ville puisse se maintenir tout en continuant à générer de l'exclusion (indirectement ou non). Beaucoup d'évolutions scientifiquement ou économiquement acceptables, ne le sont pas, en revanche, d'un point de vue éthique

¹⁴⁶ O. Godard, 1996. *Le développement durable et le devenir des villes. Bonnes intentions et fausses bonnes idées*, *Futuribles*, mai, pp 29-35.

¹⁴⁷ Notamment par la substitution d'une biodiversité artificielle à la biodiversité naturelle.

C'est encore pour une raison éthique que le concours de tous les lieux, ou d'une majorité en tout cas, est important pour un développement durable: non pas par un effet additif strict, une sommation mathématique, mais parce que si certaines localités se dispensent d'une conduite respectueuse vis-à-vis de la planète, pourquoi d'autres localités accompliraient-elles l'effort nécessaire?

3. La ville durable est en dernier ressort une question éthique. Elle s'appuie sur une citoyenneté planétaire émergente: lorsque nous voyons l'image satellitaire de la planète bleue, nous l'identifions comme notre habitat, et cette image provoque le plus souvent émotion et étonnement, au sens de l'étonnement grec, celui qu'ils plaçaient à l'origine de la philosophie, face à la beauté du cosmos; parallèlement, lorsque nous prenons conscience de la fragilité de notre développement, de son prix, écologique mais surtout social, la ville durable peut devenir un projet collectif.

C'est le propre de l'éthique de mettre en contact direct un universel et un individu. Il n'y a là aucune incompatibilité d'échelles: la religion fonctionne sur ce principe, l'éthique républicaine, l'écologie aujourd'hui. Ces courts-circuits donnent naissance à des motivations globales pour lutter localement contre l'effet de serre, par exemple.

L'interaction local-global est par ailleurs une réalité quotidienne: l'homme articule en son corps les éléments les plus microscopiques, des organismes symbiotiques et des pensées générées par un collectif humain, par exemple. La mondialisation de l'économie se fait aussi sentir sur chaque individu, sur sa façon de consommer, de se cultiver, de vivre. Il est donc à notre avis problématique de maintenir une étanchéité des échelles à l'heure actuelle.

4. On se méprend parfois sur le sens de la ville durable et de la durabilité locale. La durabilité locale est la traduction au niveau local de la prise en compte d'enjeux environnementaux et sociaux globaux. La durabilité locale dont l'horizon serait l'échelon local n'a aucun sens en termes de développement durable. Le développement durable se caractérise par le rapprochement qu'il effectue entre les générations présentes et futures, entre le global et le local. Il cherche des solutions qui sont acceptables pour les deux parties: le présent et l'avenir, le lieu et le globe. Si on parle de durabilité locale dans un autre sens que le sens défini à Rio, il est impératif de le préciser, car on ne parle pas de la même chose, du même projet de ville.

Un développement durable urbain, local, signifie que les enjeux écologiques et sociaux de ce développement sont considérés à toutes les échelles, globale, régionale et locale. On peut ensuite

tenter de moduler des choix en fonction de ces critères. Les contradictions se jouent moins entre les échelles, qu'entre le développement durable et le développement économique actuel¹⁴⁸. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

Le développement durable se caractérise par la recomposition qu'il effectue en liant différemment les enjeux économiques, sociaux et écologiques, comme nous l'avons montré au début de cette étude. Le développement durable urbain apporte quelques éléments nouveaux de réflexion, mais surtout, il reprend l'ensemble du questionnement urbain, pour deux raisons. La prise en considération d'éléments nouveaux, tels que l'effet de serre, les morphologies de l'exclusion ou la participation des habitants, par exemple, ne peut pas être réalisée de manière compartimentée: elle modifie les orientations générales du développement urbain. D'autre part, le développement durable n'est pas un projet qui se greffe sur une politique. Il se définit au contraire en fonction des situations existantes, des besoins, de la volonté des acteurs locaux et des priorités qu'ils énoncent, ce qui demande de reconsidérer un ensemble de questions urbaines.

5. La deuxième méprise serait de ne considérer la ville durable que dans son devenir, sa capacité de se maintenir, d'évoluer. La ville durable, pour reprendre les termes du rapport Brundtland, est aussi une ville qui répond aux besoins du présent... L'exclusion est donc un problème clé de la ville durable, non pas en tant qu'elle menace le système entier, mais bien en elle-même. La propension à ne pas considérer les dimensions sociales du développement urbain durable génère à notre avis une vision tronquée de la ville durable. La ville durable a des exigences sociales qui font partie de sa définition, non pas pour lui permettre seulement de se reproduire dans le temps, mais pour tenter de satisfaire aussi tous les besoins essentiels de ses habitants, une très lourde tâche à l'heure actuelle.

6. La ville durable est un projet, un horizon et non une réalité: on peut tendre vers cet horizon, comme l'explique le rapport européen sur les villes durables, mais non réaliser *in extenso* un développement durable. Une ville durable est simplement une ville qui se met en marche vers un développement durable.

¹⁴⁸ Exemple: la pollution automobile est nuisible à l'échelle locale (CO, NOx, O3, Pb, etc), à l'échelle régionale (pollution oxydante) et à l'échelle globale (effet de serre). Si on la combat, on est gagnant à toutes les échelles. Le problème est plutôt la reconversion économique des activités.

7. Pour les raisons invoquées précédemment, la question de la ville durable ne peut être réduite à une question de morphologie urbaine, de savoir urbanistique. Nombre de contre-exemples peuvent être à notre avis trouvés aux assertions qui lieraient la ville écologique à une morphologie précise. Plusieurs morphologies peuvent s'accommoder de la réduction du trafic automobile par exemple. En revanche, le poids historique des morphologies compte dans la ville durable: pour une raison bien plus identitaire que scientifique.

8. Un doute peut subsister toutefois au terme de ces remarques: la dimension écologique de la ville durable est-elle en soi nécessaire? Ne serait-elle pas annexe face aux autres défis urbains: apartheid, chômage urbain, violence, crise identitaire, démobilité politique, suicide des jeunes? La ville durable pose-t-elle une question illégitime, en regard des urgences sociales? Nous concluons cette première partie en répondant à cette interrogation, pour la mettre en perspective et prendre la mesure, dans l'histoire, du rôle qu'ont pu jouer les limites écologiques. On découvrira alors que la dimension écologique du problème urbain se mêle étroitement à la question sociale.

Epilogue: de la non durabilité du développement urbain, des origines à nos jours

Les premières concentrations urbaines, que l'on chiffre à quelques milliers ou dizaines de milliers d'habitants, adviennent vraisemblablement en Mésopotamie à partir du IV^e millénaire avant JC. Ces cités-Etats vivaient directement de leur hinterland. Sumer pratiquait l'irrigation sans fossés de drainage, ce qui a salinisé et stérilisé les sols jusqu'à l'époque contemporaine. Our a été ensevelie par des inondations et des coulées boueuses pour avoir déboisé les collines qui la surplombaient. Babylone a épuisé les sols de son empire, Uruk et Ninive ont disparues¹⁴⁹. Que ces villes aient décliné, sous les coups conjugués des guerres et du temps, paraît très naturel. Mais l'abandon définitif de leurs sites peut surprendre: ces disparitions contreviennent au principe de la permanence des villes dans la longue durée, qui s'observera par la suite. La dégradation des terres agricoles peut expliquer ces abandons irréversibles, s'opposant à la refondation des villes.

Sous l'empire grec, puis romain, les ressources qui alimentaient les capitales étaient produites dans tout le bassin méditerranéen, la colonisation ayant permis d'exporter les excédents démographiques et d'importer en retour des denrées¹⁵⁰. Les grandes villes pouvaient échapper ainsi au problème des capacités de charge locales précédemment évoqué. Les liens ville-campagne ont été rompus au bénéfice des cités parasites (sur un plan écologique et social). Rome, la première ville, pense-t-on, à atteindre un million d'hommes, au II^e siècle après JC, a déboisé, notamment pour ses constructions navales, une bonne partie de la forêt du bassin méditerranéen. L'épuisement des terres de l'empire a contribué au déclin de la ville¹⁵¹. Les capacités de charge du milieu semblent avoir été dépassées non plus à l'échelle locale, comme ce fut le cas pour les cités de Mésopotamie, mais à l'échelle de la Méditerranée.

Il faut également signaler que l'espérance de vie à Rome était d'un tiers inférieure à celle du monde romain rural¹⁵². L'écologie urbaine comme l'écologie régionale ont posé des limites au développement de l'empire romain. Les fortes concentrations urbaines, interdisant aux citoyens de cultiver les terres alentour, comme c'était d'usage dans les villes plus petites, ont créé un

¹⁴⁹H. Girardet (dir.), 1993. *The Gaia Atlas of cities*. New directions for sustainable urban living, op. cité.

¹⁵⁰P. Bairoch, 1985, op. cité, p 108, 112, 116.

¹⁵¹J. Oestereich, 1996. "Villes parasite, villes génératrices" in: I. Sachs (dir.), *Quelles villes, pour quel développement?*, PUF, pp 87-102.

¹⁵²J. Oestereich, 1996. *Villes parasites, villes génératrices*, op. cité.

événement inédit: le chômage massif, touchant selon Paul Bairoch 30 à 40% au moins de la population des actifs de Rome¹⁵³.

Après le déclin de l'empire romain, naîtra l'empire des villes européennes, qui développeront le commerce mondial et seront de moins en moins assujetties aux limites des capacités de charge locales ou régionales. La colonisation des mondes amérindiens et asiatiques s'appuiera sur la mise en place d'une armature urbaine, qui développera considérablement certains noyaux urbains et fondera de nombreuses autres villes, comme l'avaient fait les empires grec et romain auparavant¹⁵⁴. Avec le renforcement de l'économie mondiale, l'essor urbain est tel qu'il renouvelle de façon aiguë la question des capacités de charge, devenues globales, rendant impossible un nouveau changement d'échelle pour échapper aux contraintes écologiques.

Ce n'est pas tant la ressource alimentaire qui est en jeu, que la ressource en eau, le climat, la biodiversité. Ce n'est plus la forêt de chênes et de hêtres qui se rétracte, mais l'Amazonie. Les réserves de biodiversité s'épuisent de par le monde. Les problèmes d'environnement sont désormais globaux, et nous obligent donc à les considérer sans échappatoire possible. Mais nous avons un délai: celui qui consiste à épuiser les ressources non renouvelables, le capital des générations futures afin de faire reculer encore les limites qui peuvent nous obliger à modifier notre modèle de développement. L'attitude face à l'effet de serre est symptomatique de cet état d'esprit: même si les gaz à effet de serre doivent doubler d'ici quinze ans, si leurs taux de concentration dans l'atmosphère paraissent très inquiétants à l'horizon de quelques décennies, rien n'est fait pour limiter nos émissions car nous nous situons encore dans la tranche inférieure de l'augmentation, où les effets climatiques ne sont pas parfaitement visibles.

La crise écologique actuelle est une crise liée à l'urbanisation, qui dès son origine a épuisé les terres agricoles et cherché ailleurs les moyens de sa subsistance. Parvenues dans cette quête aux confins du monde, à un système mondial d'échanges, les villes et les consommations urbaines dégradent leur hinterland planétaire. L'empreinte écologique des villes à un niveau planétaire, que l'on déplore parfois aujourd'hui, n'est pas un accident de l'histoire: le problème des capacités de charge préside à notre avis à la formation de l'économie mondiale. Le développement des villes a pu permettre, durant un certain temps, d'échapper aux limites écologiques. Il est peu probable qu'elles puissent continuer dans cette voie sans retrouver ces limites. A moins que nous acceptions les changements de climat, la biodiversité artificielle, d'autres pratiques alimentaires,

¹⁵³ P. Bairoch, 1985, op. cité, p 117.

la transformation totale des paysages terrestres, autant de changements majeurs à la surface de la Terre. Si nous choisissons cette option, un paysage dual serait à craindre, seule une petite partie de l'humanité ayant les moyens de mettre en oeuvre les technologies susceptibles de rendre agréable un cadre de vie de plus en plus artificiel, tandis que les déprises agricoles, l'urbanisation, les nuisances écologiques et le chômage massif menaceraient sans doute une grande partie de la population.

A l'heure actuelle, les villes des pays en voie de développement, comme Mexico et Lima par exemple, qui regroupent plus du quart de la population de leur pays, connaissent de graves problèmes environnementaux et sanitaires. L'impact de la pollution atmosphérique n'est plus à prouver¹⁵⁵ et les réserves d'eau s'épuisent, ce qui provoque à Mexico un abaissement de la nappe phréatique et une désertification de la région. Lima, à cause de la précarité de son urbanisation, souffre quant à elle d'un manque crucial d'évacuation des eaux et d'un choléra toujours latent, tout comme nombre de capitales africaines¹⁵⁶.

Peut-être faut-il rappeler quelques ordres de grandeur: un habitant sur six ou sept est aujourd'hui en état de malnutrition, un habitant sur trois manque d'eau potable, quatre habitants sur dix des villes des pays en voie de développement vivent dans un habitat précaire¹⁵⁷, et combien ont accès à un air sain?

Les grandes villes deviennent irrespirables, suffocantes pour nombres d'entre elles, en Inde, en Chine, en Thaïlande, en Indonésie, en Amérique latine et ailleurs. Certaines villes asiatiques ont conservé des activités industrielles polluantes, d'autres sont empoisonnées par le trafic routier, qui fonctionne largement au gazole et se développe exponentiellement. Les chiffres officiels des victimes de la pollution atmosphérique sont déjà très élevés. Un habitant de Bangkok sur six souffre d'allergies respiratoires¹⁵⁸. A Delhi, selon la Banque Mondiale, la pollution atmosphérique tue annuellement 7500 personnes. En Indonésie, elle tue 15% des enfants de moins de 5 ans, selon le ministère de l'environnement indonésien. En Chine, les maladies respiratoires sont la première cause de mortalité dans les grandes villes. Au rythme de l'urbanisation et de la motorisation galopantes, la situation semble devoir empirer inévitablement.

¹⁵⁴ P. Bairoch, 1985, op. cité, p 112, 120.

¹⁵⁵ En 1983, 52% de la production industrielle mexicaine provenait de Mexico. H. Girardet (dir.), 1992. The Gaia Atlas of cities. New directions for sustainable urban living, op. cité.

¹⁵⁶ J. Oestereich, 1996. *Villes parasites, villes génératrices*, op. cité.

¹⁵⁷ Jean-Paul Deléage, 1996. *Développement-Environnement: l'équilibre rompu*, Politique internationale n°73, automne, pp 389-399.

¹⁵⁸ *Asie: le désastre écologique. Des villes au bord de l'asphyxie*, Courrier International, 26 sept-2 oct. 96.

Les villes européennes ne sont pas exemptes de ces problèmes. La pollution atmosphérique, la présence d'ozone notamment, devient également de plus en plus gênante. L'approvisionnement en eau n'est pas assuré partout. La ville de Porto, par exemple, souffre d'un déficit d'alimentation en eau qui prive d'eau certains quartiers en période estivale. Une guerre de l'eau entre le Portugal et l'Espagne, qui capte en amont les eaux du Douro pour l'irrigation, s'est engagée. Du côté des rejets, les "égouts" du centre historique de Porto se jettent directement en bas des pentes, dans le fleuve où se baignent les enfants, littéralement à côté des rats et des flots de poissons massés devant les bouches d'évacuation. Les hépatites sont monnaie courante. L'eutrophisation des rivières, des littoraux ou des mers (Baltique, Adriatique, Mer noire, etc.) est par ailleurs répandue en Europe, menaçant la qualité des eaux de baignade, lorsque s'y mêlent des germes bactériens, et bien sûr les écosystèmes marins. Dans les villes d'Europe orientale et de l'ex-URSS, la dégradation de l'environnement urbain a conduit à une diminution de l'espérance de vie¹⁵⁹. A Paris, la recrudescence d'enfants asthmatiques est relativement tue...

Les nuisances et pollutions ne sont pas les seuls problèmes consécutifs aux activités économiques actuelles. Le système d'échanges mondiaux génère aussi des impasses économiques et sociales. D'une part, il ne parvient pas à entraîner toute la population urbaine, qui est alors exclue de ses réseaux, d'autre part, il mène parfois des villes entières à des impasses. Une trop grande spécialisation locale ou régionale peut conduire les villes à des déclin spectaculaires. La monoactivité, qu'elle soit rurale ou urbaine, ne permet pas à un territoire de se développer durablement. Les villes monofonctionnelles, dont le succès était dû à la révolution industrielle ou à l'essor de l'artisanat au moyen âge, ne sont pas parvenues à s'imposer dans le temps. La richesse de Beauvais, par exemple, qui s'était spécialisée dans le textile dès le XI^e siècle, s'est évanouie avec la délocalisation de cette industrie, à différentes époques. Glasgow, Chicago, Détroit ont connu des pertes drastiques d'emplois, d'activités, de population, se sont étioilées et paupérisées, selon les termes d'un scénario bien connu. La transformation des activités ou leur délocalisation frappe durement les villes qui avaient misé leur développement sur une production d'exportation.

Un développement durable demande à la fois un respect des capacités de charge, locales et planétaires, et un développement endogène, qui puisse résister aux aléas du marché, s'adapter à

¹⁵⁹ Michael Cohen, 1996. *Habitat II et le défi de l'environnement urbain: pour un rapprochement des deux définitions de l'habitat*, Revue internationale des sciences sociales, n°147: *Villes de l'avenir: la gestion des transformations sociales*, mars. Unesco/ érès, pp 107-114.

l'évolution des productions et à la recomposition permanente des lieux de production. La faculté d'adaptation, on le sait, requiert une diversité de potentiels, de compétences, d'expériences et d'activités. Il est dangereux de trop se spécialiser lorsque les échanges économiques sont d'ordre spéculatifs, se jouent des lieux, en exploitent les différentiels, non pas sur un plan physique comme le voulait Ricardo, pour assurer l'échange et la complémentarité entre les ressources et les compétences locales, mais sur un plan humain et financier, pour produire à moindre coût en bénéficiant de la mappemonde de la pauvreté.

Ces deux exigences, le respect des capacités de charge et le développement endogène contreviennent à toute l'histoire urbaine. Les villes, et les systèmes économiques qu'elles ont porté, ont duré précisément parce que des territoires de plus en plus vastes ont été annexés pour nourrir leur développement. Aujourd'hui elles annexent l'avenir, entament le capital des générations futures. Jürgen Oestereich affirme ainsi qu'elles vivent aux dépens des générations à naître¹⁶⁰. Les villes ont là encore une marge de manoeuvre pour se développer. Elles ne sont pas parvenues au terme des ressources naturelles épuisables, elles s'en sont seulement rapproché. C'est pourquoi le développement durable est une question fondamentalement éthique, du même ordre que celle qu'ont pu poser les colonisations successives de l'histoire. Les villes ne sont pas durables car elles font payer à d'autres leurs coûts de développement, comme le souligne justement David Satterthwaite: populations, pays, écosystèmes, générations futures. Un développement durable est un développement qui ne se fait pas au prix d'un changement d'échelle, d'un débordement aujourd'hui sur l'échelle des temps, qui risque de créer des irréversibilités majeures.

Le développement durable peut pourtant s'appliquer à la ville, pour commencer à répondre à la question posée dans cette étude. Le développement durable ne peut pas négliger le problème urbain puisque les villes, nous espérons l'avoir montré, sont à l'origine de la crise écologique. Les villes peuvent tout à fait ignorer les exigences du développement durable, mais pour combien de temps? La partie suivante de l'étude s'attachera aux premières expériences de développement urbain durable, à leurs racines, à leurs prolongements, aux propositions multiples qui commencent à constituer un corps cohérent, à dessiner un modèle de ville durable: un modèle éminemment local, diversifié, car le développement urbain durable ne se définit qu'au contact des problèmes rencontrés, des volontés pour les résoudre.

¹⁶⁰ J. Oestereich, 1996. *Villes parasites, villes génératrices*, op. cité, p 94.